

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

21 DECEMBRE 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Rapports d'activité des
syndicats
intercommunaux**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 22 décembre 2017
par voie d'affichages
notifié
transmis en sous-préfecture
le 22 décembre 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 22 décembre 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix sept, le 21 décembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre deux mille
dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,
Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur
JOLY, Madame CLECH, Monsieur PRIoux, Monsieur
PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT,
Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur
MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE,
Madame LIBESKIND, Monsieur LEGUAY, Madame
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur
COUTANT, Madame CERIGHELLI*, Monsieur LAZARD,
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY,
Monsieur ROUXEL

*Départ de Madame CERIGHELLI après le dossier 17 I 17

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Madame MEUNIER à Madame ADAM
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame LIBESKIND

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20171221-17-I-31-DE
Date de télétransmission : 22/12/2017
Date de réception préfecture : 22/12/2017

OBJET : RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

RAPPORTEUR : Monsieur MIRABELLI (SIVOM)
Monsieur le Maire (SEY)

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

En application de ces dispositions, les rapports pour l'année 2016 des syndicats intercommunaux suivants dont la Ville est membre font l'objet d'une communication au Conseil Municipal :

- Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM)
- Le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY)

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE de la présentation des rapports annuels d'activité 2016 des syndicats intercommunaux précités.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye



SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX
>SIVOM

SIVOM
Syndicat Intercommunal à
Vocations Multiples



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

FOURRIERE – VIGNES – SDIS – CSAPA –
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

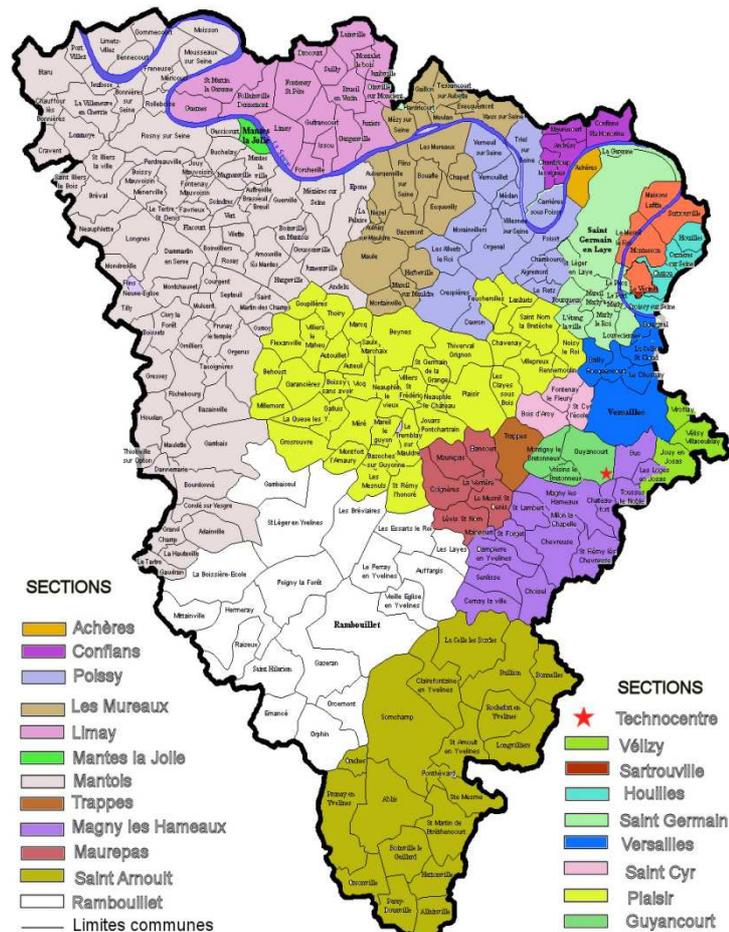


LE TERRITOIRE DU SYNDICAT

Le SIVOM est composé de :

43 communes :

- ACHÈRES
- AIGREMONT
- ANDRESY
- BOUGIVAL
- CARRIÈRES SOUS POISSY
- CARRIÈRES SUR SEINE
- CHAMBOURCY
- CHANTELOUP LES VIGNES
- CHAPET
- CHATOU
- CHAVENAY
- CRESPIÈRES
- CROISSY SUR SEINE
- DAVRON
- ECQUEVILLY
- EPONE
- FEUCHEROLLES
- FOURQUEUX
- HOUILLES
- L'ÉTANG LA VILLE
- LA CELLE SAINT CLOUD
- LE MESNIL LE ROI
- LE PECQ
- LE PORT MARLY
- LE VESINET
- LES ALLUETS LE ROI
- LOUVECIENNES
- MAISONS LAFFITTE
- MAREIL SUR MAULDRE
- MAREIL MARLY
- MARLY LE ROI
- MAULE
- MEDAN
- MONTESSON
- MORAINVILLIERS
- ORGEVAL
- POISSY
- SAINT GERMAIN EN LAYE
- SAINT NOM LA BRETECHE
- TRIEL SUR SEINE
- VERNEUIL SUR SEINE
- VERNOUILLET
- VILLENES SUR SEINE



NOS COMPETENCES

1) Section fourrière

La fourrière intercommunale, située à POISSY, a la particularité d'être à la fois une fourrière automobile et animale pour les 43 communes adhérentes. La capacité d'accueil de cette dernière hors les véhicules mis en fourrière est de 21 box pour les chiens et de 12 cages à chats pour la partie animale. Elle assure aussi le gardiennage de 35 caravanes et camping-cars et accueille les véhicules des forains qui le souhaitent pendant les festivités de la fête des loges.



2) Section SDIS

Depuis le transfert des pompiers du SIVOM au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13^{ème} mois des sapeurs-pompiers et le paiement de la participation des communes au SDIS 78.



11 communes adhèrent à la section Centre de Secours.

3) Section CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Centre Hospitalier de Versailles se compose de 6 antennes locales dont une située au Centre Hospitalier de Poissy/Saint-Germain, 8 bis, rue d'Ourches, 78100.

Cette antenne s'adresse aux personnes, quelque soit leur domiciliation, en difficulté avec leurs consommations de substances psycho-actives, aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, Internet, jeux d'argent, jeux vidéo...).

Les missions du CSAPA sont les suivantes :

- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage,
- La réduction des risques associés à la consommation de substances psycho actives,

- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative qui comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

Cet accueil est gratuit et confidentiel. Le SIVOM finance le poste de secrétaire de l'antenne de Saint-Germain-en-Laye.

4) Section vignes

L'exploitation de la vigne située sous la terrasse du Château de Saint-Germain est destinée à la production de pinot noir. Elle compte 2000 pieds de vigne sur une superficie de 2000 m².

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section Gestion des Vignes et participent à parts égales à son fonctionnement.



5) Section AAGDV

Conformément à la réglementation, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage relève aujourd'hui de la compétence des Communautés d'agglomération.

Sur le territoire, la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) est compétente pour la gestion de ces aires depuis le 1^{er} janvier 2016. Cependant, si le transfert prévu par la loi est effectif depuis cette date, la gestion effective de l'aire n'a pu se faire à cette date. Aussi, une convention de gestion transitoire a été signée afin que le SIVOM gère une année supplémentaire l'aire d'accueil pour le compte de la CASBS.

Le SIVOM n'a donc plus la compétence « Aire d'accueil des gens du voyage » et a modifié en conséquence ses statuts (Délibération n° 090616-5 du 9 juin 2016).

Pour mémoire, la section était relativement récente puisqu'elle a été créée lors du Comité Syndical du 16 décembre 2008. Elle concernait 5 communes : Chambourcy, Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye, Le-Mesnil-le-Roi et Maisons-Laffitte. Elle avait pour compétence la construction et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage de 42 places (21 emplacements) sur un terrain d'une superficie de 10 000 m², mis à disposition par la Ville de Paris en limite du territoire du SIAAP. L'aire a ouvert ses portes le 7 février 2013.

Le SIVOM a attaché une attention particulière à la conception de l'aire ce

qui a permis de transférer à la CASGBS un équipement pérenne et en parfait état de fonctionnement.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

1) Section fourrière

En 2016, la fourrière s'est attachée à l'actualisation et à la modernisation de son fonctionnement et de ses procédures. Ce travail engagé perdurera en 2017 et permettra la mise en place d'un logiciel de gestion des véhicules et animaux. Ce nouveau logiciel permettra une communication plus efficiente avec les services ordonnateurs de mise en fourrière, une traçabilité du véhicule de son entrée à sa sortie, une sécurisation des procédures de paiement et l'édition de statistiques sur le fonctionnement du service.

Fin 2015, en collaboration avec la Société Protectrice des Animaux qui gère les animaux pour leur adoption, la fourrière a mis en place la primo vaccination contre le typhus du chat, une des causes mortelles pour les animaux placés en fourrière. Ainsi en 2016, le taux de mortalité des chats transférés vers la SPA est quasiment nul. Les animaux sont donc adoptés plus rapidement car ils sont préparés à l'adoption dès leur arrivée au refuge.

Un nouveau contrat a été passé afin de changer de prestataires pour les expertises des véhicules.

Une étude a été lancée afin de modifier le contrat d'enlèvement des véhicules abandonnés par leur propriétaire pour préserver les ressources financières du syndicat en raison de la chute du cours de l'indice des métaux.

2) Section CSAPA

L'antenne de Saint-Germain-en-Laye a collaboré avec l'antenne de Mantes-la-Jolie, à l'élaboration d'un rapport descriptif en vue de l'élaboration des parcours de santé en addictologie sur le territoire Nord Yvelines.

La première évaluation externe de l'antenne de Saint-Germain-en-Laye a été menée en septembre 2016, comportant notamment une visite et des échanges avec l'équipe.

En janvier 2016, a été mis en place le Logiciel PHARMA permettant la prescription et la gestion des traitements de substitution.

Depuis septembre 2016, un agenda numérique partagé permet à chaque intervenant de participer à la gestion des consultations et à la fluidité des prises de rendez-vous.

3) Section vignes

La section vignes permet au SIVOM de produire le « vin des grottes » pour les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq.

L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à un œnologue, Alexandre GOLOVKO, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge pour moitié par le personnel des espaces verts de chacune des communes membres.

La cuvée 2015 fut très tannique ce qui lui confère une note plutôt rustique. Ce n'est pas un grand millésime et il lui faut du temps en cave pour s'assouplir.

Les vendanges ont eu lieu le 27 septembre 2016 avec une météo plutôt clémente et au rythme de danses bretonnes.

Le millésime 2016 réserve de très bonnes surprises malgré une météo quelque peu décalée par rapport aux saisons précédentes.

C'est une cuvée de qualité, il s'agit d'un vin de concentration (riche en arômes et en robe) et de bonne maturité du raisin. C'est un vin de garde mais qui sera toutefois bon dans sa jeunesse. Comme en 2015, les vendanges ont généré environ 350 litres.

4) Section Aire d'Accueil des Gens du Voyage

La compétence des Aires d'accueil des Gens du Voyage est une compétence obligatoire des Communautés d'agglomération en application de loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe. Cependant, au cours de l'année 2016, le SIVOM a continué d'assurer la gestion de l'aire dans le cadre d'une convention de gestion transitoire dans la mesure où le transfert effectif de l'aire ne pouvait être réalisé dans les délais impartis. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine a donc repris la gestion de l'aire.

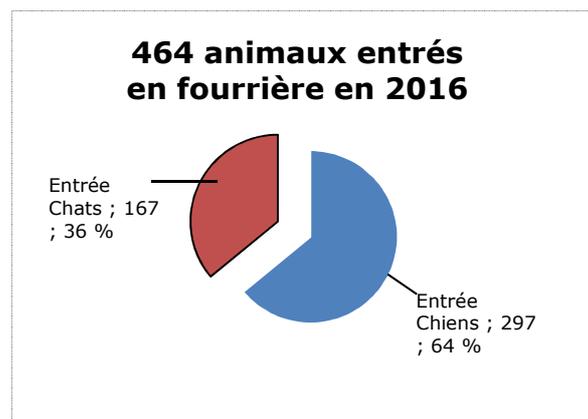
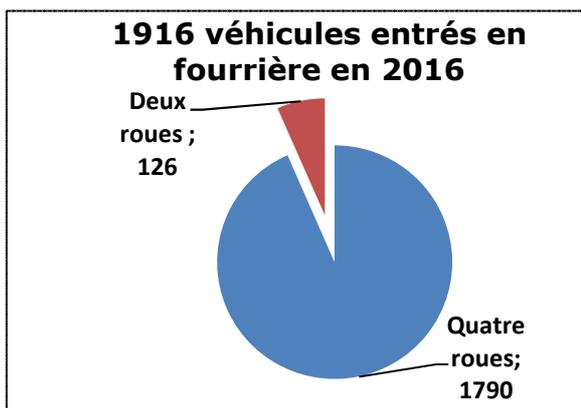
LES CHIFFRES

1) Section fourrière

Le Syndicat assure la gestion des véhicules placés en fourrière sur ordre des services de Police, mais aussi les animaux errants récupérés et déposés par les services publics.

En 2016, 1 916 véhicules sont entrés en fourrière contre 1 707 en 2015, soit une augmentation de 10,9%. Pour la fourrière automobile, les restitutions des véhicules aux propriétaires sont en baisse de 8 % par rapport à 2015.

En 2016, 464 animaux sont entrés à la fourrière contre 558 en 2015. Cette baisse de 20% des entrées de chiens et de chats s'explique par une application plus exigeante des procédures, mais également à la parution du décret du 3 avril 2014. En effet, celui-ci impose depuis le 1^{er} janvier 2015 que les chats errants soient capturés, stérilisés puis relâchés sur leurs lieux de capture et non plus envoyés directement à la fourrière. Par conséquent, une baisse d'entrée de plus de 40% entre 2015 et 2016 est observée pour cette catégorie. Dans le même temps, les restitutions aux propriétaires d'animaux ont augmenté de 13 %.



2) Section SDIS

Le transfert des personnels, matériels et biens mobiliers et immobiliers au SDIS s'est fait par étapes entre le 1^{er} juillet 1999 et le 1^{er} janvier 2002. Le paiement des cotisations 2016 des villes membres au SDIS se fait toujours via le SIVOM. Le montant de ces cotisations pour l'année 2016 s'élève à 3 241 361,70 €.

Conformément aux termes des conventions de transfert, la charge financière du 13^{ème} mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge du SIVOM, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge évolue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Certaines années, le peu de départs ne suffit pas à compenser l'augmentation du salaire des pompiers en fin de carrière. En 2016, le coût pour le SIVOM a été de 90 482,71 €, inférieur à celui de 2015 (96 227,25 €), et bien en baisse par rapport à 2012 où la participation avait été de 101 032,29 €. On constate que cette dépense se maintient encore à un niveau élevé.

En 2016, le SDIS des Yvelines a effectué 110 368 interventions contre 102 987 en 2015. On considère comme « intervention » tout événement ayant entraîné l'engagement de moyens et de personnels sapeurs-pompiers, sachant qu'une intervention peut être constituée de plusieurs sorties de secours (engins ou centres).

Le nombre d'intervention s'élève à **6 745** sur les communes qui dépendent du SIVOM. Le détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, Incendie/INC, Risques Technologiques/RT, Accidents de la voie publique/AVP) est présenté ci-dessous :

VILLES DU SIVOM	SAP	DIV	INC	RT	AVP	Intervention
Saint-Germain-en-Laye	2944	193	154	31	161	3483
Le Pecq	867	60	32	14	35	1008
Chambourcy	523	30	29	1	26	609
Le Port-Marly	304	35	16	5	22	382
Saint-Nom-la-Bretèche	234	22	17	5	26	304
L'Etang-la-Ville	220	40	12	2	6	280
Fourqueux	168	28	12	2	4	214
Mareil-Marly	141	17	5	1	3	167
Feucherolles	103	19	13	2	20	157
Chavenay	57	10	9	0	6	82
Aigremont	35	5	5	2	12	59
Total	5596	459	304	65	321	6745

3) Section CSAPA

Nombre de consultations en 2016 (hors consultations jeunes consommateurs) :

Consultations	Nombre de consultations 2015	Nombre de consultations 2016
Médicales d'addictologie	2 819	2 341
Infirmières	1 270	1 127
Psychologiques	408	1 433
Socio-éducatives	1 429	1 318

En 2016, le CSAPA a pris en charge 984 patients ; cela représente au total 6 219 actes de consultations (508 pour les jeunes consommateurs pour 176 patients). Près de 68 % des patients sont pris en charge pour alcoolisme alors que les jeunes consommateurs sont plutôt pris en charge pour le cannabis.

Le nombre de consultations des patients, de leur entourage et des jeunes consommateurs est sensiblement en hausse par rapport à celle de 2015.

A contrario, on constate une légère baisse du nombre d'actes médicaux, impactant le nombre d'actes infirmiers, suite à la diminution du temps de consultation médicale.

A noter que chacun des professionnels de l'antenne assure des entretiens d'accueil et de première évaluation en face à face avec les personnes consultant pour la première fois. Des orientations secondaires vers les autres intervenants de l'antenne font souvent l'objet d'une réflexion d'équipe.

4) Section AAGDV (Aire d'accueil des gens du voyage)

L'aire d'accueil est en télégestion et en prépaiement. Chaque emplacement dispose donc d'un compteur permettant la distribution des fluides (eau et électricité). A son arrivée, le voyageur alimente son compte de fluides, le logiciel suit la consommation et permet d'alerter le gestionnaire lorsque le montant de l'avance atteint un cap critique pouvant entraîner la coupure d'alimentation.

Concernant la gestion courante, des fiches de liaisons adressées au SIVOM par la Société VAGO permettent de signaler tout dysfonctionnement comme les pannes électriques, les interventions d'entreprises extérieures ou encore les visites sur le site.

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

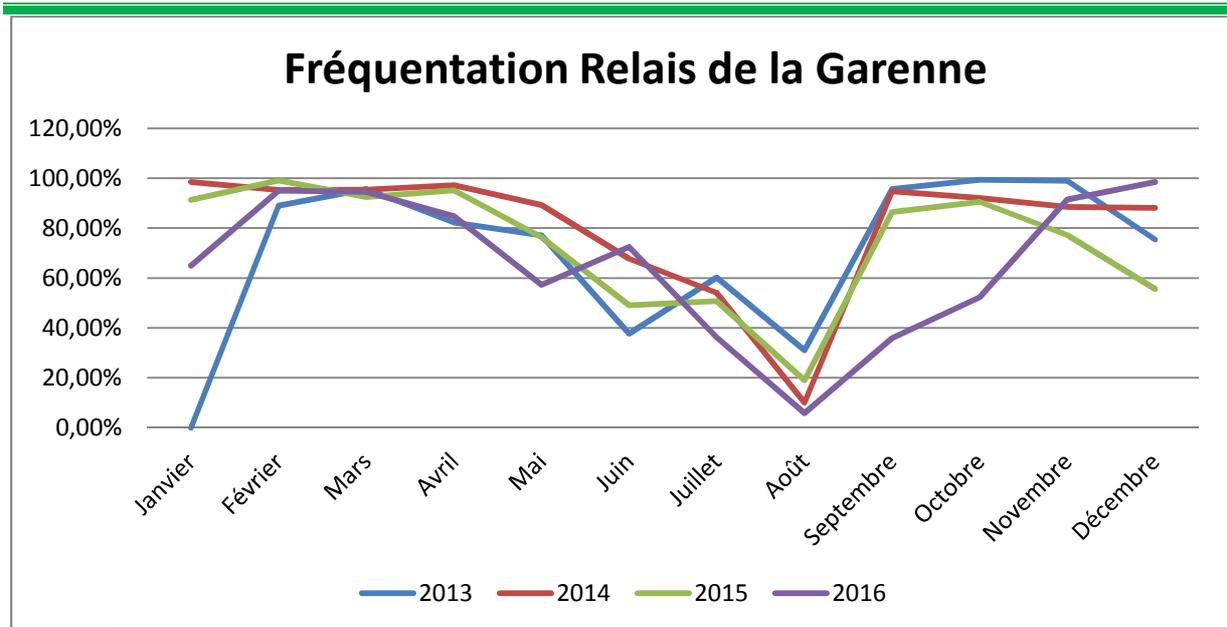
Un rapport hebdomadaire d'activité présente les événements notables de la semaine, le nombre de places occupées, la périodicité des nettoyages sur l'aire et aux abords, les entrées et sorties de voyageurs.

Le taux de fréquentation moyen annuel est passé de 81 % en 2014, à 74 % en 2015 et 65,76 % en 2016. On constate donc une baisse constante sur ces dernières années. Ce phénomène peut s'expliquer par :

- Une réelle itinérance des familles qui n'ont pas ou peu de points d'ancrage dans la région (famille, activité professionnelle).
- Une baisse de fréquentation générale dans la région due notamment à l'accès à la propriété de terrains de regroupement par des familles.
- Un tarif « occupant sans droit » à 15 € donc très dissuasif pour les familles dépassant le délai de séjour.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2013	0,00 %	89,00 %	95,70 %	82,23 %	77,10 %	37,64 %
2014	98,40 %	95,20 %	95,40 %	97,20 %	89,20 %	67,70 %
2015	91,32 %	99,06 %	92,40 %	95,16 %	76,27 %	49,13 %
2016	64,98 %	95,07 %	94,47 %	84,76 %	57,30 %	72,54 %

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2013	60,16 %	31,00 %	95,63 %	99,35 %	99,00 %	75,42 %
2014	54,10 %	10,00 %	94,70 %	92,10 %	88,50 %	88,10 %
2015	50,77 %	18,97 %	86,43 %	90,48 %	77,22 %	55,61 %
2016	36,25 %	5,84 %	35,87 %	52,23 %	91,43 %	98,43 %



La Caisse d’allocations familiales des Yvelines participe au fonctionnement de l’aire d’accueil. Un décret et un arrêté de décembre 2014 ont modifié les modalités de versement de cette aide au logement temporaire (ALT2), à compter de janvier 2015.

Ce versement, pour 2016, s’élève à 53 002,73 € pour la période de janvier à novembre. Compte tenu de la périodicité des versements à terme échu, le mois de décembre et la régularisation sur l’occupation réelle seront effectués dans les comptes de la Communauté d’Agglomération Saint-Germain Boucle de Seine.

Les recettes encaissées auprès des voyageurs en 2016 s’élèvent à 23 514 € pour le séjour, 5 710,45 € pour l’eau et 15 275,11 € pour l’électricité.

LES DONNEES RH

1) Section fourrière

En 2016, l'effectif permanent de la fourrière est resté constant avec 4 agents en Equivalents Temps Plein (ETP) (3 titulaires et 1 contractuel). Sur les 3 titulaires employés, 2 ont été absents tout au long de l'année 2016.

Le premier, suite à un accident du travail et le second en raison d'une suspension de fonctions dans l'attente de son passage devant le conseil de discipline. Le syndicat a donc dû procéder au remplacement de ces 2 agents par le recrutement de 2 agents contractuels.

Concernant l'effectif non permanent, la fourrière a eu recours à un agent administratif contractuel jusqu'en mars 2016 afin d'assister le responsable du site dans sa mission de réorganisation administrative.

Toujours pour favoriser la réorganisation et la modernisation de ses pratiques, le syndicat a dynamisé sa politique de formation permettant ainsi à l'ensemble de ses agents de suivre au minimum une formation développant des compétences professionnelles mais également son savoir être. Ainsi, avec 18 journées de formation pour l'année cela représente une moyenne de 4,5 jours de formation par agent pour 2016.

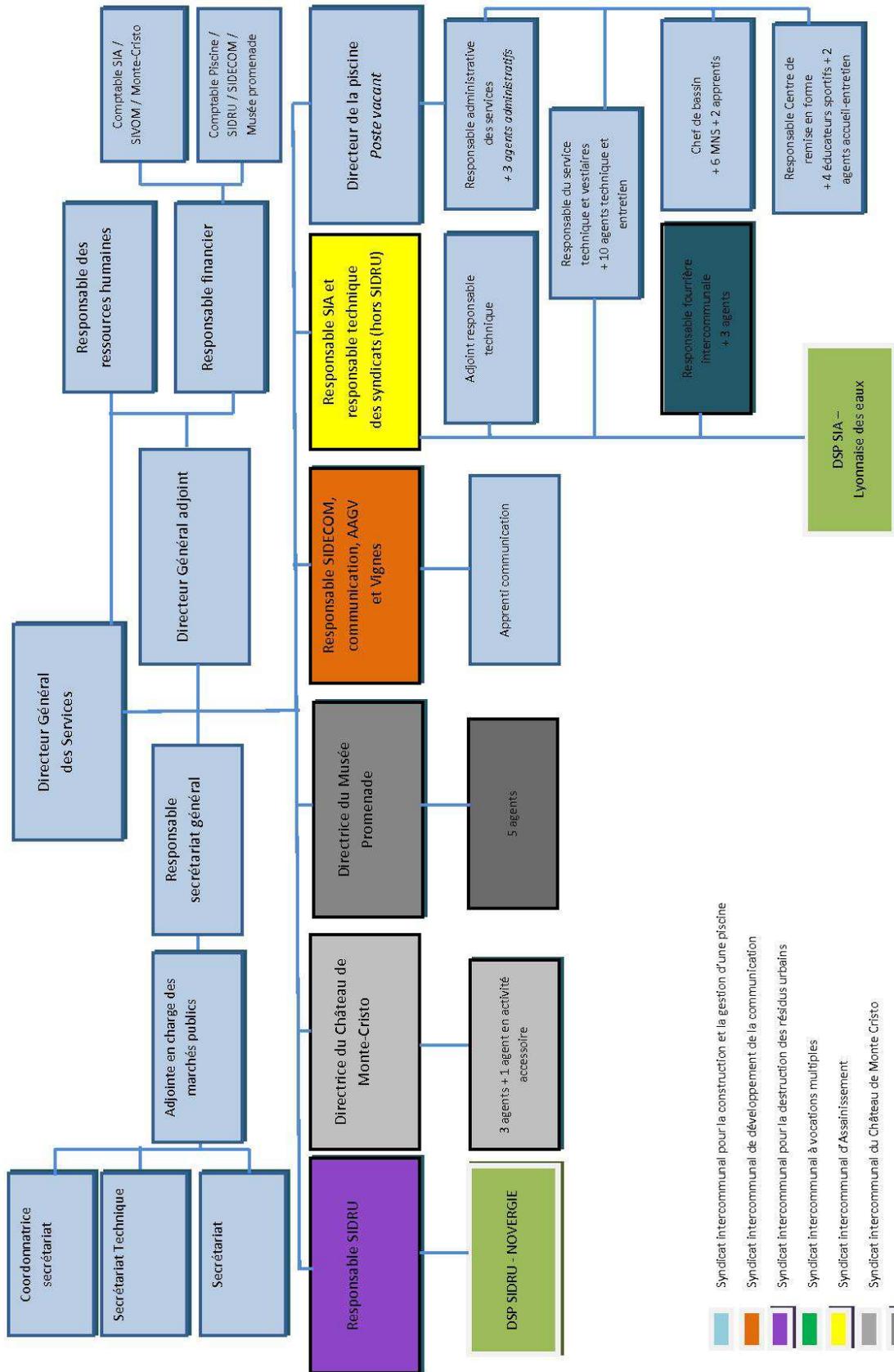
Concernant le support administratif du syndicat, celui-ci est assuré par les services centraux des syndicats intercommunaux composés d'une équipe de 14 personnes et 1 apprenti et basés à l'hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye. Les services centraux assurent le support administratif pour 7 syndicats intercommunaux dans un but d'optimisation et de rationalisation des dépenses. Ils assurent le support pour les services suivants :

- Direction générale
- Secrétariat général
- Juridiques et marchés publics
- Finances et comptabilité
- Ressources humaines
- Ingénierie technique
- Communication

Cela représente en équivalent temps plein pour l'ensemble de ces personnels 3,13 ETP.

Ces services étant répartis selon l'organigramme suivant :

ORGANIGRAMME MUTUALISE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

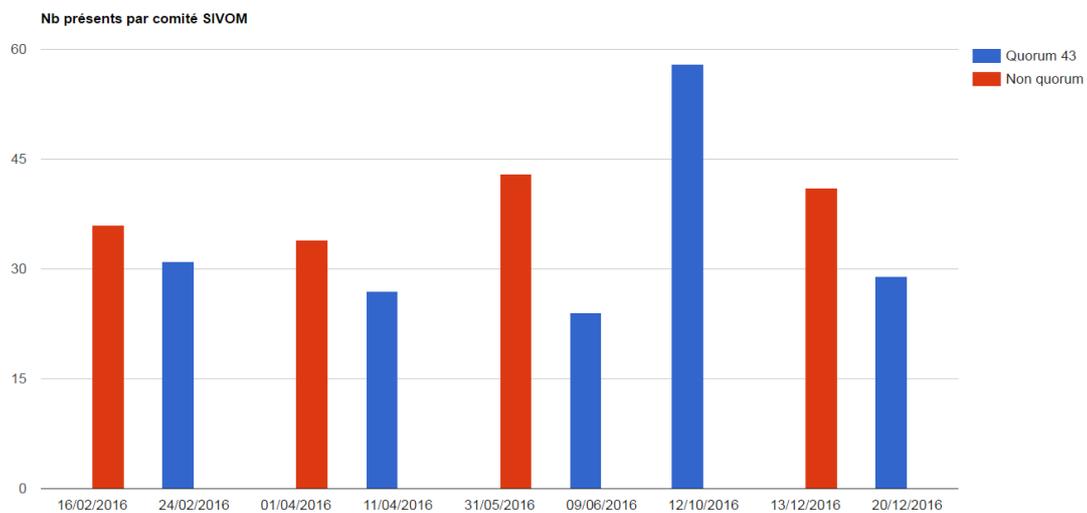


LES DONNEES ADMINISTRATIVES

Liste des membres du Comité (Cf. Annexe)

Nombre de comités

En 2016, le Comité Syndical s'est réuni 9 fois dont 4 sans quorum (cf ci-après le graphique illustrant le calendrier et le quorum de ces 9 séances).



Nombre d'actes

Le nombre d'actes du SIVOM est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Nombre total des actes du SIVOM

	2015	2016
Délibérations	26	35
Arrêtés	6	2
Décisions	4	5
Courriers entrants	687	590
Courriers sortants	200	217

LE BUDGET

	COTISATIONS ANNUELLES	
	2015	2016
Section Fourrière	0,44 €/ habitant	0,42 €/ habitant
Section aire d'accueil des gens du voyage	2,70 €/habitant	3 € /habitant
Section Vignes	10 000 € par commune	12 500 €/ commune
Section SDIS	34,90 €/habitant	34,70 €/habitant
Section CSAPA	0,11€/ habitant	0,15 € /habitant

FONCTIONNEMENT

Recettes	4 710 718,15 €	Recettes	4 651 713,99 €
Dépenses	4 287 944,53 €	Dépenses	4 252 042,05 €
	2015		2016

INVESTISSEMENT

Recettes	169 800,43 €	Recettes	112 298,50 €
Dépenses	214 257,23 €	Dépenses	157 123,70 €
	2015		2016

LES OBJECTIFS 2017

1) Section fourrière

- ✓ Mise en place d'un logiciel fourrière
- ✓ Installation d'un système de vidéo protection,
- ✓ Déménagement de la fourrière suite à la décision de l'installation du club de football Paris Saint-Germain sur le site des terrasses de Poncey, place actuelle de la fourrière.

2) Section CSAPA

La collaboration de l'antenne de Saint-Germain-en-Laye avec l'antenne de Mantes-la-Jolie doit se poursuivre en 2017 pour élaborer un rapport descriptif sur les parcours de santé en addictologie sur le territoire Nord Yvelines.

3) Section vignes

Il sera proposé aux communes adhérentes de cette section :

- ✓ une gestion écologique complète des vignes. Une étude est en cours afin de bien cibler les conséquences en coût financier et le nombre de traitements supplémentaires.
- ✓ une autre étude est menée afin, éventuellement, d'installer et gérer à moindre coût, des ruches qui permettraient aux communes adhérentes d'offrir du miel à l'instar d'autres collectivités des environs mais également de marquer fortement la démarche écologique insufflée avec les vignes.

ANNEXE

Liste des membres du Comité

Mme	BELLAL	Malika	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78260	ACHERES
M	HONORE	Marc	Maire	DELEGUE TITULAIRE	78260	ACHERES
Mme	JAUNET	Suzanne	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78260	ACHERES
Mme	VINCENT	Cécile	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78260	ACHERES
M	JULIEN	Rémy	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78240	AIGREMONT
Mme	MEGE	Marie-Claude	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78240	AIGREMONT
Mme	SADOUN	Emma	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78240	AIGREMONT
M	UDRON	Jean	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78240	AIGREMONT
Mme	BAILS	Stéphanie	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78570	ANDRESY
M	BRIAULT	Guy	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78570	ANDRESY
M	DE RUYCK	Michel	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78570	ANDRESY
Mme	LE BIHAN	Florence	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78570	ANDRESY
M	CHARMEL	Lucas	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Mme	DAUVERT	Sylviane	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Mme	LIZAMBARD	Francine	Maire Adjoint	DELEGUEE TITULAIRE	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
M	ULU	Selcuk	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Mme	DUSSOUS	Marie-Ange	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78420	CARRIERES-SUR-SEINE
Mme	LE GUILLOUX	Aline	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78420	CARRIERES-SUR-SEINE
M	MILLOT	Michel	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78420	CARRIERES-SUR-SEINE
M	VALENTIN	Jean-Pierre	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78420	CARRIERES-SUR-SEINE
Mme	VINCENT	Margueritte	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78240	CHAMBOURCY
M	GUINAUDIE	Didier	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78240	CHAMBOURCY
Mme	LAZARD	Francine	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78240	CHAMBOURCY
Mme	VALLEE	Mireille	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78240	CHAMBOURCY
M	ABDELBAHRI	Youssef	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Mme	CHAU	Elisabeth	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
M	LIAOUI	Nourredine	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
M	NGUYEN QUANG TOAN	Jean-Louis	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
M	AUBRUN	Eric		DELEGUE SUPPLEANT	78130	CHAPET

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Mme	CHALOYARD	Magalie	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78130	CHAPET
M	POUPAUX	Jean-Luc	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78130	CHAPET
Mme	THIAULT	Rosine	Maire Adjoint	DELEGUEE TITULAIRE	78130	CHAPET
M	LECHEVALIER	Patrice	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78400	CHATOU
M	PARANHOS	Jean Manuel	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78400	CHATOU
M	SANTOS	Arménio	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78400	CHATOU
M	SCHMITT	François	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78400	CHATOU
M	FLAMANT	Denis	Maire	DELEGUE TITULAIRE	78450	CHAVENAY
M	LACHEVRE	Jean-Pierre	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78450	CHAVENAY
Mme	THES	Anne- Françoise		DELEGUEE SUPPLEANTE	78450	CHAVENAY
Mme	VINCENT	Brigitte	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78450	CHAVENAY
Mme	BIGARD	Véronique	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78121	CRESPIERES
Mme	DORSEUIL	Valérie	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78121	CRESPIERES
Mme	HAUDIQUET	Aurélié	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78121	CRESPIERES
M	METZGER	Raymond	Maire Adjoint	DELEGUEE TITULAIRE	78121	CRESPIERES
M	BOULANGER	Denis	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78290	CROISSY-SUR-SEINE
M	DIEUL	Alain	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78290	CROISSY-SUR-SEINE
M	LENOIR	Erwan	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78290	CROISSY-SUR-SEINE
M	MOUSSAUD	Olivier	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Mme	BERCHICHE-ALLIOT	Florence		DELEGUEE SUPPLEANTE	78810	DAVRON
Mme	FONTAINE	Laure		DELEGUEE TITULAIRE	78810	DAVRON
Mme	PETIT	Evelyne		DELEGUEE SUPPLEANTE	78810	DAVRON
Mme	RAMBAUD	Bérénice		DELEGUEE TITULAIRE	78810	DAVRON
M	AANGUA	Ali	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78920	ECQUEVILLY
Mme	BOROWICZ DE GRAAF	Katarzyna	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78920	ECQUEVILLY
Mme	LE FOULER	Alexandra	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78920	ECQUEVILLY
Mme	VACHOT	Hélène	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78920	ECQUEVILLY
Mme	BAUDOUIN	Nathalie		DELEGUEE SUPPLEANTE	78680	EPONE
Mme	BERGAMINI	Geneviève		DELEGUEE TITULAIRE	78680	EPONE
Mme	DI PERNO	Béatrice		DELEGUEE SUPPLEANTE	78680	EPONE
Mme	METAYER	Claudine		DELEGUEE TITULAIRE	78680	EPONE
Mme	ZSCHUNKE	Susanne	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78810	FEUCHEROLLES
M	FEUVRIER	André	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78810	FEUCHEROLLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

M	FREMIN	Michel	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78810	FEUCHEROLLES
Mme	LEPAGE	Martine	Maire Adjoint	DELEGUEE TITULAIRE	78810	FEUCHEROLLES
M	CHELET	Bruno	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78112	FOURQUEUX
M	LEVEL	Daniel	Maire	PRESIDENT	78112	FOURQUEUX
M	MSICA	Jean-Jacques		DELEGUE SUPPLEANT	78112	FOURQUEUX
M	RICOME	Jean-Louis	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78112	FOURQUEUX
M	DUCLOS	Bernard	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78800	HOUILLES
M	HEURTEL	François	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78800	HOUILLES
M	SAUDEMONT	André	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78800	HOUILLES
M	SIROT	Jean-François	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78800	HOUILLES
M	BRILLANT	Hervé	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78170	LA CELLE-SAINT-CLOUD
Mme	OJEDA-COLLET	Carmen	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78170	LA CELLE-SAINT-CLOUD
Mme	SALSAT	Geneviève	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78170	LA CELLE-SAINT-CLOUD
M	TURCK	Daniel	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78170	LA CELLE-SAINT-CLOUD
Mme	AIRAUDO	Reine	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78230	LE PECQ
Mme	BERNARD	Laurence	Maire	DELEGUEE TITULAIRE	78230	LE PECQ
M	PEYTAVIN	Cyrille	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78230	LE PECQ
M	VILLERME	Roland	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78230	LE PECQ
Mme	HAAN	Myriem	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78560	LE PORT-MARLY
M	LAMBERTINI DESMIDT	Vincent	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78560	LE PORT-MARLY
M	SOUCARET	Rodolphe	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78560	LE PORT-MARLY
Mme	VALLET	Reine	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78560	LE PORT-MARLY
M	DE LA GUERONNIERE	Eric	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78110	LE VESINET
M	GUIZA	Francis	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78110	LE VESINET
M	JONCHERAY	Jean-Michel	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78110	LE VESINET
Mme	RABIAN	Frédérique	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78110	LE VESINET
Mme	DOSSET	Viviane	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Mme	GEVRESSE	Thérèse	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
M	ROUSSEAU	Maxime	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Mme	STOREY	Gillian	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Mme	BARDY-EYNARD	Aurélia		DELEGUEE SUPPLEANTE	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Mme	LASSON	Sylvie		DELEGUEE SUPPLEANTE	78620	L'ETANG-LA-VILLE
M	NAVARE	Jean-François	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78620	L'ETANG-LA-VILLE

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Mme	SENG	Sylvie	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78620	L'ETANG-LA-VILLE
M	WATINE	Lydéric		DELEGUE TITULAIRE	78430	LOUVECIENNES
Mme	BAUMANN	Béatrice	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78430	LOUVECIENNES
M	DELARUE	Philippe	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78430	LOUVECIENNES
M	DOUADY	Henri	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78430	LOUVECIENNES
Mme	CAHUZAC	Nathalie	Maire Adjoint	DELEGUEE TITULAIRE	78124	MAREIL SUR MAULDRE
Mme	ESCANDE	Frédérique	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78124	MAREIL SUR MAULDRE
Mme	FILLON	Claudie	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78124	MAREIL SUR MAULDRE
Mme	GONCALVES	Karine	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78124	MAREIL SUR MAULDRE
M	BARDET	Philippe	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78750	MAREIL-MARLY
M	DUSSERRE	Christian	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78750	MAREIL-MARLY
Mme	JARDON	Cécile	Maire Adjoint	DELEGUEE SUPPLEANTE	78750	MAREIL-MARLY
M	PEZZETTA	Aldo	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78750	MAREIL-MARLY
M	BURGAUD	Benoît	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78160	MARLY-LE-ROI
M	DATIN	Jean-Guillaume	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78160	MARLY-LE-ROI
M	LAJOUANIE	Hector	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78160	MARLY-LE-ROI
M	LEGALLET	Cyrille	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78160	MARLY-LE-ROI
M	CAMARD	Hervé	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78580	MAULE
Mme	QUINET	Caroline	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78580	MAULE
M	SEGUIER	Jean-Christophe	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78580	MAULE
M	VILLIER	Bernard	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78580	MAULE
M	DUBREUIL	Matthieu	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78670	MEDAN
M	JUERY	Bernard	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78670	MEDAN
M	LAURENT	Eric	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78670	MEDAN
M	MARTINET	Philippe	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78670	MEDAN
Mme	LANSIART	Catherine	Maire Adjoint	DELEGUEE SUPPLEANTE	78360	MONTESSON
M	MALLET	Patrick	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78360	MONTESSON
Mme	MUDRY	Marie-Caroline		DELEGUEE SUPPLEANTE	78360	MONTESSON
Mme	TRIOULLIER	Joëlle		DELEGUEE TITULAIRE	78360	MONTESSON
Mme	CASTEL	Nathalie	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78630	MORAINVILLIERS
M	HEDAN	Thierry	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78630	MORAINVILLIERS
M	PERRODOUX	Bernard	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78630	MORAINVILLIERS
M	MAILLARD	Philippe	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78630	MORAINVILLIERS

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

M	BARDOT	Michel	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78630	ORGEVAL
Mme	BORG	Murielle	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78630	ORGEVAL
M	JUILLET	Jean-Pierre	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78630	ORGEVAL
M	SCHMIDT	Jean-Michel	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78630	ORGEVAL
M	LETELLIER	Raymond	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78300	POISSY
Mme	MESSMER	Virginie	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78300	POISSY
M	MONNIER	Georges	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78300	POISSY
Mme	SMAANI	Aline	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78300	POISSY
Mme	ANDRE	Rosa		DELEGUEE TITULAIRE	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
M	LAMY	Emmanuel		DELEGUE TITULAIRE	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
M	PETROVIC	William	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Mme	TEA	Kéa	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
M	KURZWEIL	Karel	Conseiller Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
M	MOREAU	Michel	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
M	PARFAIT	Gérard	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
M	VEZY	Pierre	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Mme	COUTANT	Ingrid	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
M	DEBUE	Pierre	Maire Adjoint	DELEGUE TITULAIRE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
M	FANTIN	Raphaël	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
M	GUEHENNEC	Jean-Claude	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
M	IMHOFF	Bruno	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
Mme	JADIN	Franziska	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
Mme	JORGE-FEKIR	Dora-Ezabel	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
Mme	PIGE	Monique	Maire Adjointe	DELEGUEE TITULAIRE	78600	SIVOM MAISONS-MESNIL
Mme	DAUVERGNE	Muriel	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Mme	LEGROUX	Evelyne	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Mme	MARIE	Manuela	Maire Adjointe	DELEGUEE SUPPLEANTE	78510	TRIEL-SUR-SEINE
M	MAROTTE	Jean-Pierre	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78510	TRIEL-SUR-SEINE
M	CHAMPION	Pascal	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
M	DUPONCHEL	Eric	Conseiller Municipal	DELEGUE SUPPLEANT	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
M	FRANCOIS-DAINVILLE	Hubert	Maire Adjoint	DELEGUE SUPPLEANT	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
M	SCHIETTECATTE	Gérard		DELEGUE TITULAIRE	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Mme	ADAM	Virginie	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78540	VERNOUILLET

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

M	BROUSSET	Benoit	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78540	VERNOUILLET
M	BUGUET	Jonathan	Conseiller Municipal	DELEGUE TITULAIRE	78540	VERNOUILLET
Mme	POTTIER	Chantal	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78540	VERNOUILLET
M	BASSEVIEZ	Michel		DELEGUE SUPPLEANT	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Mme	CARICHON	Leïla	Conseillère Municipal	DELEGUEE SUPPLEANTE	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Mme	DUPUICH	Marie	Conseillère Municipal	DELEGUEE TITULAIRE	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Mme	JAVOISE	Christyane		DELEGUEE TITULAIRE	78670	VILLENES-SUR-SEINE



Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Responsable : Alice BRANDENBURG – 01.30.87.21.12
Responsable fourrière : Philippe JARNAC – 01.39.65.23.76

04100 - SIVOM DE ST GERMAIN EN LAYE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	-44 456,80	0,00	-368,40	0,00	-44 825,20
Fonctionnement	422 773,62	81 895,45	58 793,77	0,00	399 671,94
TOTAL I	378 316,82	81 895,45	58 425,37	0,00	354 846,74
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	378 316,82	81 895,45	58 425,37	0,00	354 846,74

sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2016

L'énergie au service des communes et
intercommunalités des Yvelines et du Val d'Oise

sey78

SYNDICAT D'ÉNERGIE
DES YVELINES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 - Octobre 2017

Rapport d'activité établi en application de l'article L.5211.39
du CGCT.

SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES

Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN - Tél. : 01 30 68 64 10

e-mail : accueil@sey78.fr site : www.sey78.fr

Directeur de la publication : Laurent RICHARD, Président du SEY

Rédacteur en chef : Denis KARM

Conception et réalisation :

Hawaii Communication - 1 rue de la Pommeraie
78310 Coignières - Tél. : 01 30 05 31 51
Imprimé à 650 exemplaires.

SOMMAIRE



PRÉSENTATION DU SEY..... p.4



ÉVÉNEMENTS 2016..... p.6

- Panorama 2016
- Rencontres Petits-Déjeuners
- Partenariats
- Un service qui se développe
- Le nouveau bureau



CONCESSION ÉLECTRICITÉ..... p.16

- Chiffres clés
- Taux éligibles à la Redevance R2
- Le contrôle 2016
- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (T.C.C.F.E.)



CONCESSION GAZ..... p.26

- Chiffres clés
- Réseaux de gaz
- La sécurité du réseau
- Les adhérents à la compétence distribution de gaz
- La gestion du réseau et de la clientèle



MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE..... p.32

- 11 Regroupements des certificats d'économies d'énergie
- Pose des premiers compteurs Linky



SITUATION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE FIN 2016..... p.34

Annexes :

- Liste des EPCI et des communes adhérentes au SEY au 31 décembre 2016
- Composition du Bureau et du Comité du SEY au 31 décembre 2016
- Programme de travaux
- Cartes des collectivités du SEY



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents, et chers collègues,

L'année 2016 fût une année à nouveau riche en activités pour le SEY.

Le SEY est fier et heureux d'avoir accueilli la Communauté Urbaine GPS&O, la plus grosse Communauté Urbaine de France, en substitution des communes déjà adhérentes, qui nous a fait confiance en transférant sa compétence d'autorité concédante pour le gaz pour l'ensemble de ses communes.

Groupement d'achat d'énergie, actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, soutien aux agences locales d'énergie, conseil en énergie, ... en 2016, le dynamisme du SEY l'a conduit à œuvrer chaque jour pour la transition énergétique, au bénéfice de ses collectivités adhérentes et pour le bien de tous. La création de la Commission Consultative Paritaire confirme l'engagement du SEY en la matière.

En 2017, le SEY continue sur sa lancée avec de nouveaux projets de transition énergétique tels que le déploiement des stations de recharge pour les véhicules électriques et hybrides, l'accompagnement complet d'installations de centrales photovoltaïques, le développement d'unités de méthanisation à l'instar de celle du parc zoologique de Thoiry qui fournira en gaz naturel 8 communes de notre territoire,

Le SEY toujours soucieux de défendre les intérêts de ses adhérents face aux concessionnaires a participé activement, fin 2016, à la Création du Pôle Energie Ile de France. Il s'agit d'une entente entre les syndicats d'énergie départementaux de la Région qui vise à partager et mutualiser l'expertise et les savoir-faire. Cette entente permet surtout d'être un interlocuteur encore plus fort face aux fournisseurs d'énergie et concessionnaires de réseaux, tout en conservant un ancrage de proximité locale pour chaque compétence.

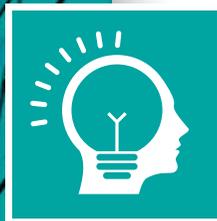
Tout au long de l'année, l'équipe du SEY s'est mobilisée pour proposer et développer ses services et rechercher les moyens de mutualisation permettant à tous ses adhérents, des plus petits aux plus grands, de réaliser leurs projets tout en diminuant leurs coûts, paramètre essentiel dans ces années budgétaires délicates.

Bien cordialement à vous

Laurent RICHARD

*Président du SEY
Maire de Maule*

Conseiller Départemental des Yvelines



PRÉSENTATION DU SEY

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) est l'autorité concédante sur le territoire des communes adhérentes pour :

- L'exploitation des réseaux de distribution d'électricité, le concessionnaire étant Enedis, filiale d'EDF, sur le territoire du SEY. Toutes les communes de la concession sont considérées en régime urbain. Enedis doit prendre en charge la mise à niveau et le renforcement des réseaux d'électricité et en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Le SEY est l'émanation du Syndicat d'Electricité des Yvelines, syndicat mixte créé en 2000 par le regroupement de deux syndicats primaires : le SIVAMASA (Syndicat Intercommunal d'Electricité des Vallées de la Vaucoleurs, de la Mauldre et de la Seine Aval, 85 communes) et le SIDEYNE (Syndicat Intercommunal d'Electricité Yvelines Nord Est, 13 communes). En 2007, le Syndicat change de statut en élargissant sa compétence au gaz et devient le Syndicat d'Énergie des Yvelines.

Début 2010, il a été proposé aux communes adhérentes desservies par GrDF (Gaz réseau Distribution France) de transférer leur pouvoir concédant au SEY afin qu'il assure la mission de contrôle en leur nom.

Les principales missions proposées sont :

- Une mission traditionnelle et de base sur le service public, à savoir : le contrôle technique et financier de l'acheminement de l'énergie (électricité et gaz) qui consiste principalement à :
 - Vérifier l'évolution et l'inventaire des ouvrages, la sécurité, la qualité et la maintenance, les travaux d'investissement...
 - Analyser sur le plan comptable et financier les investissements réalisés,
 - Gérer des participations financières d'Enedis pour l'enfouissement des réseaux.
- Des groupements d'achat d'énergie pour le compte de collectivités.
- Suivi des travaux d'enfouissement des réseaux, maîtrise d'œuvre désignées par le SEY, et assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- Regroupement des C.E.E. (Certificats d'Économies d'Énergie) des communes adhérentes.
- Des missions complémentaires en Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) qui se traduisent par de l'information, du conseil, de l'assistance pour le montage de dossiers de subventions. Des prestations de service mutualisées sont proposées dans le domaine de l'efficacité énergétique et pour l'éclairage public.
- Assister les communes en vue de percevoir les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) auxquelles elles ont droit.

sey|78

SYNDICAT D'ÉNERGIE
DES YVELINES

Nouvelles adhésions

31 nouvelles communes ont adhéré en 2016 à la compétence gaz portant à 87, le nombre de communes adhérentes. 2 communes individuelles Chavenay et Louveciennes, 29 communes de la CU GPSEO à savoir Les Alluets-le-Roi, Arnouville-lès-Mantes, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Ecquevilly, Evécquemont, La Falaise, Follainville-Dennemont, Fontenay-Saint-Père, Juziers, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Médan, Meulan-en-Yvelines, Mézières-sur-Seine, Morainvilliers, Poissy, Saint-Martin-la-Garenne, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Vert, Villennes-sur-Seine.

Nouveautés

Groupement de commandes d'achat d'énergie :

La suppression de certains tarifs règlementés de vente oblige les collectivités à effectuer une

mise en concurrence pour choisir leur fournisseur d'énergie. Le SEY, afin d'optimiser les coûts a proposé à l'ensemble des collectivités des Yvelines d'adhérer au groupement de commandes d'achat d'énergie dont le SEY est le coordinateur.

Et en 2017...

Le SEY poursuivra ses actions et proposera :

- Un accompagnement pour les projets d'installations de centrales solaires photovoltaïques.
- Un accompagnement pour les projets de méthanisation.

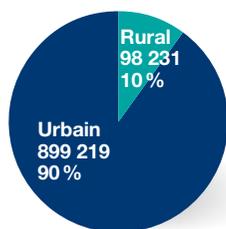
En parallèle le SEY consolidera les actions déjà engagées.

Les adhérents du SEY sont :

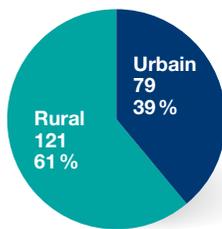
- soit des communes seules,
- soit des syndicats de communes
- soit des intercommunalités.

RÉPARTITION

Répartition selon la population



Répartition selon la taille des villes



La majorité des communes adhérentes au SEY (61%) est rurale (population ≤ 2000 habitants) et ne représente que 10% de la population.

Le SEY Électricité

200 communes*
997 450 habitants

Le SEY Gaz

87 communes
536 163 habitants

*5 communes se situent dans le Val d'Oise.



Moments forts de l'année 2016

→ Lancement d'un second groupement d'achat de gaz naturel pour 83 collectivités des Yvelines

→ Création du pôle Energie regroupant les 5 syndicats d'Ile de France



ÉVÈNEMENTS 2016

● Actualités liées au SEY

● Mise en œuvre du marché d'électricité - Janvier 2016

Le nouveau marché d'électricité a démarré le 01/01/2016 : 4 115 abonnements électriques ont basculé chez Direct Energie à cette date au bénéfice de 163 collectivités.

Ce dispositif permettra aux 163 collectivités adhérentes d'économiser environ 3.4 M€ sur 3 ans.

Le rabais obtenu est de l'ordre de 8% sur la facture d'électricité TTC.

Une option Energie verte a été négociée pour un coût 5 fois moins élevé que les prix pratiqués sur le marché concurrentiel. **79 collectivités ont opté pour de l'électricité d'origine renouvelable !**

Précisons que pour tout ce qui concerne le réseau électrique, le gestionnaire Enedis reste l'interlocuteur pour les questions liées aux raccordements et aux interventions sur compteurs.



● Optimisation financière pour les tarifs > 36kVA

En étudiant les caractéristiques de consommation électrique des sites (Puissance, Option tarifaire et Formule tarifaire d'acheminement) sur une année DIRECT ENERGIE a pu proposer à une quarantaine de collectivités des économies financières supplémentaires liées :

- à l'ajustement de la puissance souscrite par rapport aux puissances atteintes sur une année
- au changement de formule tarifaire d'acheminement : cette analyse est basée sur la consommation annuelle en fonction des cadrons horaires et permet de choisir la formule tarifaire d'acheminement la plus avantageuse.

En 2016, 93 sites ont été identifiés comme potentiellement optimisables avec une économie potentielle de 97 000 €/an sur les tarifs > 36 kVA.

Ex-Tarifs	Anciens Tarifs	Nouveaux Tarifs (Hors évolution réglementaire)
Bleus	0,1464 €/kWh	0,1386 €/kWh
Jaunes et verts	0,1348 €/kWh	0,1294 €/kWh

PANORAMA



● Lancement du second groupement de commandes d'achat de gaz naturel

Compte tenu des résultats très satisfaisants du premier groupement et afin d'assurer la continuité de fourniture, le SEY a lancé un second groupement de commandes d'achat de gaz naturel mi 2016.

Le nombre d'adhérents a augmenté de 30% c'est désormais 83 membres qui ont fait confiance au SEY pour 96 communes et EPCI. Un volume prévisionnel annuel de 112 GWh (soit 17% de plus que lors du premier groupement) pour 761 points de livraison.

Caractéristiques des points de livraison

Type de consommation	Nombre	Volume
T1 < à 6 MWh/an	54	43 MWh
T2 entre 6 à 300 MWh/an	588	53 GWh
T3 entre 300 et 500 MWh/an	119	59 GWh

Le marché a été attribué en septembre 2016, à



Pour un début de fourniture au : 1^{er} janvier 2017 et une échéance au 31 décembre 2018

Afin que le changement de fournisseur se passe sans difficulté et dans des conditions optimales le SEY a multiplié les rencontres et échanges avec les services d'EDF, les adhérents ont été invité à valider le périmètre de leur bâtiments.

● MDE / ENR Production d'énergie décentralisée

Dans le cadre des lois sur la transition énergétique, la France s'est fixé l'objectif d'une production d'énergie d'origine renouvelable à hauteur de 23% de ses consommations d'ici 2020.

Si l'on considère également les contraintes liées à l'augmentation du prix des énergies, les tensions sur l'approvisionnement en gaz et électricité et la lutte contre le réchauffement climatique, la production d'énergie décentralisée (chaleur et électricité) devient un nouvel enjeu pour les collectivités soucieuses de s'inscrire dans la transition énergétique tout en maîtrisant leurs coûts.

Une stratégie est mise en place en 2016, afin de développer les filières de production, en particulier celles liées à la méthanisation et au solaire photovoltaïque.

ENERGIE



10 %
du budget communal
hors masse salariale.



49 €
par
habitant/an

OBJECTIF RÉGIONAL



Augmenter les capacités de production
solaire photovoltaïque de
15 à 520 MW





2016

ÉVÈNEMENTS 2016

● Actualités liées au SEY

JANVIER #01

Au 1^{er} janvier :

- **Mise en place du groupement de commandes d'achat d'électricité**
- **Création de la Communauté Urbaine GPS&O**
La communauté Urbaine GPS&O, c'est près de 500 km² de superficie, 405 049 habitants, 73 communes et 2100 km de voiries.



Le SEY est fier et heureux de pouvoir accueillir la CU GPS&O, plus grosse Communauté Urbaine de France, qui lui a fait confiance en lui transférant sa compé-

tence d'autorité concédante pour l'électricité. Ce transfert a impliqué de nombreux changements sur le fonctionnement du SEY et sur ses instances.

Concernant l'électricité, GPS&O a dû adhérer au SIVAMASA, au SIRE et au SIERTECC (syndicats primaires du SEY) en substitution des communes précédemment adhérentes, et directement au SEY pour les communes dites « individuelles ».

Ces adhésions ont nécessité la modification des statuts de ces trois syndicats primaires, ce qui a entraîné de nouvelles élections internes et l'arrivée de nouveaux délégués au sein du SEY.

MARS #03

● Adhésion à la compétence gaz :

Le Comité approuve l'adhésion au SEY, pour la compétence gaz, des communes de Louveciennes et Chavenay.

● Signature d'une convention tripartite entre Enedis, le SEY et Numéricâble :

Cette convention définit les conditions d'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité. Le SEY et Enedis autorisent conjointement Numéricâble à établir, ainsi qu'à exploiter, dans les conditions techniques et financières définies, un réseau de communications électroniques sur le Réseau BT et/ou sur le Réseau HTA, ainsi qu'à en assurer ou en faire assurer l'exploitation.

● Adhésion du SEY à SEINERGY LAB

Constitué sous forme d'association loi 1901, il s'agit d'un pôle d'innovation collaborative, de formation, de recherche, d'expérimentation et de sensibilisation sur l'énergie et la mobilité pour contribuer à bâtir la ville de demain.

Son objectif est de devenir une référence nationale sur ces thématiques. Pour ce faire, ils ont imaginé de faire un croisement entre tous les acteurs majeurs du territoire et des actions de formation, en partant des collèges jusqu'aux Ecoles d'Ingénieurs et établissements de recherche, mais aussi en impliquant toutes les grandes entreprises (RENAULT, AIRBUS, EDF, ENGIE, Enedis, GRDF etc...) ainsi que les TPE et les PME innovantes.

L'accent étant mis principalement sur la maîtrise de l'énergie, les Energies renouvelables, la transition énergétique.

PANORAMA



SEINERGY LAB a conçu des équipements de simulations et de mesures, permettant de réaliser des actions de formation, de faire progresser les industriels et les chercheurs, en matière de recherche et développement.

A SEINERGY LAB, l'accent a été mis sur :

- L'innovation pédagogique et la promotion sociale (par la qualification),
- Le laboratoire de la ville de demain - transition énergétique et mobilité durable
- La sensibilisation et le retour d'expérience, pour impulser le passage à l'action.

C'est réellement un partenariat qui s'est engagé avec le SEY.

Parmi les soutiens institutionnels, nous retrouverons l'Union Européenne, l'ADEME, la Région Ile de France, le Conseil départemental, la ville des Mureaux.



JUIN #06

- **Adhésion à la compétence gaz** : Le Comité approuve l'adhésion au SEY, pour la compétence gaz, de GPS&O pour l'ensemble de son territoire soit 53 communes.
- **Lancement du second groupement de commandes d'achat de gaz naturel**
Afin d'assurer la continuité de fourniture, le SEY a lancé un second groupement de commandes d'achat de gaz naturel. Pour ce nouveau groupement, le nombre d'adhérents a augmenté de 30% c'est désormais 83 membres qui ont fait confiance au SEY.

OCTOBRE #10

- **Modification de la composition du Bureau** : Philippe CHABANNE délégué titulaire de GPS&O au sein du SIVAMASA et du SEY est élu 9^{ème} Vice-Président du SEY.
- **Présentation des résultats du second groupement de commandes d'achat de gaz naturel**
L'ensemble des membres du groupement ont été conviés par le SEY à un petit déjeuner de présentation et d'explication des résultats, en présence d'EDF, lauréat du marché.

DÉCEMBRE #12

- **Election des délégués du SEY au sein de la Commission Consultative Paritaire**
Le Comité a procédé à l'élection de ses 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants. Présidée par le président du SEY, la Commission comprend un nombre égal de représentants du syndicat et de représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit 20 membres titulaires et 20 membres suppléants au total.

Conçue comme un lieu de dialogue et d'échanges entre le SEY et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre présents sur son périmètre, elle vise à :

- Coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie
- Mettre en cohérence les politiques d'investissement
- Faciliter l'échange de données

• Dissolution du SIDEYNE

Ce syndicat avait été créé en 1996 à l'initiative de 10 communes : Bougival, Chambourcy, Fourqueux, le Pecq, Le Mesnil-le-Roi, l'Etang-la-ville, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, auxquelles se sont ajoutées les communes de Port-Marly, Houilles et Sartrouville.

En 1999, le SIDEYNE adhère au SEY et lui transfère sa compétence d'autorité concédante du service de distribution de l'électricité. Dans le cadre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), le SIDEYNE a été dissous lors de son Comité du 7 octobre 2016. Les communes membres du SIDEYNE deviennent adhérentes de plein droit au SEY.

• Création du Pôle Energie Ile de France

Il s'agit d'une entente entre plusieurs syndicats d'énergie qui vise à partager l'expertise et le savoir-faire, favoriser le dialogue et être un interlocuteur encore plus puissant face aux fournisseurs et distributeurs d'énergie.

INFORMATION COMMUNICATION

Être à votre écoute et vous informer sont des missions prioritaires. Les outils de communications sont à votre disposition :



● Site internet (www.sey78.fr)

Avec son espace «adhérent» dédié aux communes. Des fiches d'information, les délibérations, les présentations des différentes rencontres sont accessibles.

● Lettre d'information

Nouvelle présentation complète et synthétique



● Plaquettes d'information

Des plaquettes de présentation du SEY et du dispositif des C.E.E. (Certificats d'Economies d'Énergie) ont été diffusées à tous les adhérents pour mieux comprendre les actions du SEY.



RENCONTRES « PETITS DÉJEUNERS »

● Petit-déjeuner du 6 octobre : Gaz naturel

Le 6 octobre 2016, l'ensemble des membres du groupement a été convié par le SEY à un petit déjeuner de présentation et d'explication des résultats, en présence des interlocuteurs d'EDF.

Pour faciliter la gestion des communes, le SEY a demandé un prix unique de la molécule pour l'ensemble des points de livraison quelle que soit sa consommation annuelle (T1, T2 et T3).

Le prix de la molécule (formule CRE au 01/10/2016) est de :

18,17 €/MWh
hors terme variable de distribution*
Le gain annuel pour l'ensemble
des membres est de 980 K€ par an

**Les termes variables de distribution sont réglementés et s'ajoutent au prix de la molécule pour former le terme variable. Pour l'ensemble des points de livraison, le prix est révisé dans le cas d'une évolution du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution, intervenant actuellement chaque 1er juillet, ou de transport, intervenant actuellement chaque 1er avril.*



 Petit-déjeuner à Thoiry

Les services d'EDF ont notamment présenté aux communes le service di@lège auquel chaque membre du groupement a accès gratuitement.

SERVICE DI@LEGE EDF

- Outil de gestion en ligne sécurisé et partagé avec vos collaborateurs
- Vision globale ou détaillée site à site de vos dépenses et consommations d'énergie
- Possibilité d'exporter vos données au format Excel
- Accès aux factures au format PDF



 Survol pour repérage lignes HTA

- Production d'Énergie renouvelable



 Forage géothermique



 Chaudière Bois aux Mureaux

PARTENARIATS

- Le conseil en énergie partagé : soutien aux Agences Locales de l'Énergie

Depuis 2015, le SEY soutient les 2 Agences Locales de l'Énergie présentes en Yvelines, au travers de son adhésion et des échanges partenariaux. Les Agences sont des associations loi 1901 qui mettent, entre autres, à disposition des communes de moins de 10 000 habitants des conseillers à temps partagé chargés d'auditer et de suivre les consommations d'énergie et de proposer les travaux les plus opportuns à réaliser pour maîtriser les dépenses en énergie.

Le SEY a participé aux AG le 19 mai pour Energies Solidaires, AG qui s'est tenue aux Mureaux, et le 6 juin à Trappes pour l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat). A cette occasion l'ALEC a fêté ses 15 ans d'existence.

Services proposés par les Agences



Thermographie des Bâtiments



Étude spécifique bâtiment ou éclairage



Campagne de mesures



Accompagnement administratif CCTP, lecture de devis, etc



Oirville sur Montcient
Rue des Thuret



Le SEY souhaite accompagner et soutenir toutes les actions visant à la maîtrise d'énergie. A ce titre, le SEY a adhéré en 2016 à Seinergy Lab, constitué sous forme d'association loi 1901, qui représente un véritable pôle d'innovation collaborative totalement inédit, de formation, de recherche, d'expérimentation et de sensibilisation sur l'énergie et la mobilité pour contribuer à bâtir la ville de demain.

Le sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

un service qui
se développe



Conférence loi NOME des Yvelines

● Conférence loi NOME : le réseau électrique en question

La 5^e édition de la Conférence Loi NOME et s'est tenue le 28 novembre 2016 à Versailles pour la partie Yvelines, et le 20 octobre 2016 à Cergy pour la partie Val d'Oise.

Cet espace d'échanges techniques réunit l'ensemble des autorités concédantes des départements, ainsi que les gestionnaires de réseau (ERDF, SICAE). Elle est préparée en amont par les services techniques des différentes structures (SEY, SIGEIF, SQY, SMDEGTVO, Enedis, SICAE-ELY, SICAE VS)

Ces réunions ont permis de faire le point sur les investissements réalisés en 2015 sur le réseau électrique : 36.2 millions en Val d'Oise et 38.7 en Yvelines par Enedis et les entreprises locales de distribution (SICAE-ELY et SICAE-VS)

● Réseau Energie-Climat

La place des collectivités dans la lutte contre le changement climatique est fondamentale. Maîtres d'ouvrages de premier plan et consommateurs importants d'énergie par les bâtiments publics, l'organisation des transports intra et inter-urbains, les collectivités sont un levier important de la Transition énergétique.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) apporte des outils pour les intercommunalités et les collectivités locales afin de leur permettre de s'engager dans la transition énergétique.

Le Réseau Energie-Climat, ce sont des personnes-ressources des Yvelines et de la Région Ile-de-France (institutionnels, collectivités locales) qui viennent partager leurs informations leurs expériences dans ce domaine et échanger avec les participants.

Le SEY a participé aux travaux de cette commission le 14 avril durant laquelle ont été traités l'éclairage public, la sobriété énergétique, les financements participatifs et les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).

A l'initiative du préfet de région IDF, le réseau s'est transformé fin 2016, en communauté de travail dédiée à la transition énergétique. Sous ce nouveau format, les initiatives privées et publiques du territoire sont mises en commun, lors de séances organisées par la DDT (Direction Départementale des Territoires).



UN SERVICE QUI SE DÉVELOPPE !

● Mission d'assistance et de conseil pour les travaux d'enfouissement de réseaux et d'aménagement de voirie et d'éclairage public associés

Le SEY, souhaitant s'impliquer davantage dans les travaux d'enfouissement et apporter une aide concrète à ses communes adhérentes, a choisi de compléter sa mission principale d'autorité concédante, en développant une mission d'assistance et de conseil pour les travaux d'enfouissement de réseaux et d'aménagement de voirie et d'éclairage public associés.

En octobre 2015, une consultation de Bureaux d'Etudes pouvant assurer la mission de Maîtrise d'œuvre a été lancée. Après une étude approfondie des offres, le Bureau d'Etude JSI, agissant pour le compte d'un groupement comprenant JSI, Foncier Expert et STUR a été retenu.

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux (article 8) établi par le SEY chaque année, les communes inscrites (non membres du SIERTECC et du SIRE) peuvent contractualiser avec le SEY pour bénéficier de son assistance, de ses conseils et de l'expertise du Bureau d'Etude retenu.

Le SEY est satisfait des tarifs obtenus et se réjouit de pouvoir rendre service à ses communes en leur permettant un gain financier de l'ordre de 30 % par rapport aux prix habituellement pratiqués.

Pour sa première année, ce service rencontre un vif succès.



 Neauphle-le-Vieux
Rue de la Porte de Vicq

● Commission consultative paritaire



Afin d'atteindre les deux grands objectifs de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour le Croissance Verte :

- Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030
- Porter la production d'énergie renouvelable à 32% de notre consommation énergétique finale en 2030

Le législateur incite à la création de nouvelles instances : les **Commissions Paritaires Consultatives de l'énergie**

Le SEY, autorité concédante de la distribution publique d'électricité sur le territoire des Yvelines, a créé cette Commission Paritaire Consultative pour une mise en œuvre efficace et coordonnée de la transition énergétique sur son territoire.

Conçue comme un lieu de dialogue et d'échanges entre le SEY et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre présents sur son périmètre, elle vise à :

- Coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie
- Mettre en cohérence les politiques d'investissement
- Faciliter l'échange de données

Présidée par le président du SEY, la Commission comprend un nombre égal de représentants du syndicat et de représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit 20 membres titulaires et 20 membres suppléants au total.

En 2016, le SEY et les différents EPCI ont procédé à l'élection de leurs délégués.

Cette Commission va se réunir en 2017, elle sera l'occasion de faire le point sur les actions menées par les EPCI en matière d'efficacité énergétique et de présenter les actions du SEY en la matière.

Le
sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

un partenaire
au plus près de
ses adhérents



LE NOUVEAU BUREAU



**Laurent
RICHARD**

Président
MAULE
SIVAMASA



**Alain
GOURNAC**

1^{er} Vice Président
LE PECQ
SIDEYNE



**Jean
EVEILLARD**

3^e Vice Président
OINVILLE
SUR MONTCIENT
SIVAMASA



**Monique
POCCARD
CHAPUIS**

5^e Vice Présidente
MEZY SUR SEINE
SIVAMASA



**Alain
LOPPINET**

7^e Vice Président
BAILLY
Com. Individuelle



**Roselle
CROS**

2^e Vice Présidente
**SAINT-GERMAIN-
EN-LAYE**
SIDEYNE



**Bruno
STARY**

4^e Vice Président
CERGY
SIERTECC



**Jean-Claude
ANNE**

6^e Vice Président
ANDRESY
SIERTECC



**Isabelle
LAGRAVIÈRE**

8^e Vice Président
**JOUARS-
PONTCHARTRAIN**
Com. Individuelle



**PHILIPPE
CHABANNE**

9^e Vice Président

**JUZIER
SIVAMASA**



**Michel
CARRIERE**

Assesseur

**LES MUREAUX
SIVAMASA**



**Pierre-Marie
MICHEL**

Assesseur

**LA QUEUE LEZ
YVELINES
SIVOM**



**Jean-Pierre
HARDY**

Assesseur

**ERAGNY
SUR OISE
SIERTECC**



**Benoît
PETITPREZ**

Assesseur

**RAMBOUILLET
Com. Individuelle**



**José
LERMA**

Assesseur

**VAUX SUR SEINE
Com. Individuelle**



**Georges
DUTRUC
ROSSET**

Assesseur

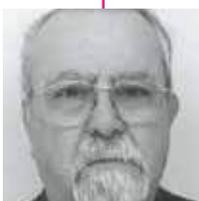
**BUC
Com. Individuelle**



**Bernard
MEYER**

Assesseur

**PLAISIR
Com. Individuelle**



**Jean-René
CLAUSIER**

Assesseur

**SARTROUVILLE
SIDEYNE**



**Dominique
FORTIN**

Assesseur

**LE PORT MARLY
SIDEYNE**



**Charles
PRELOT**

Assesseur

**CONFLANS STE
HONORINE
SIERTECC**



**Karim
NOURINE**

Assesseur

**CHANTELOUP
LES VIGNES
SIERTECC**



**Pierre
COMBLE**

Assesseur

**BEYNES
Com. Individuelle**



**Jean-Luc
AGNES**

Assesseur

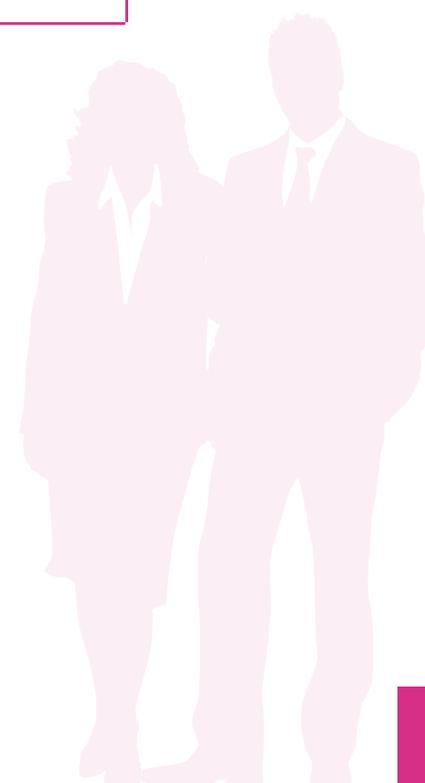
**FOURQUEUX
SIDEYNE**



**Gérard
DORIMINI**

Assesseur

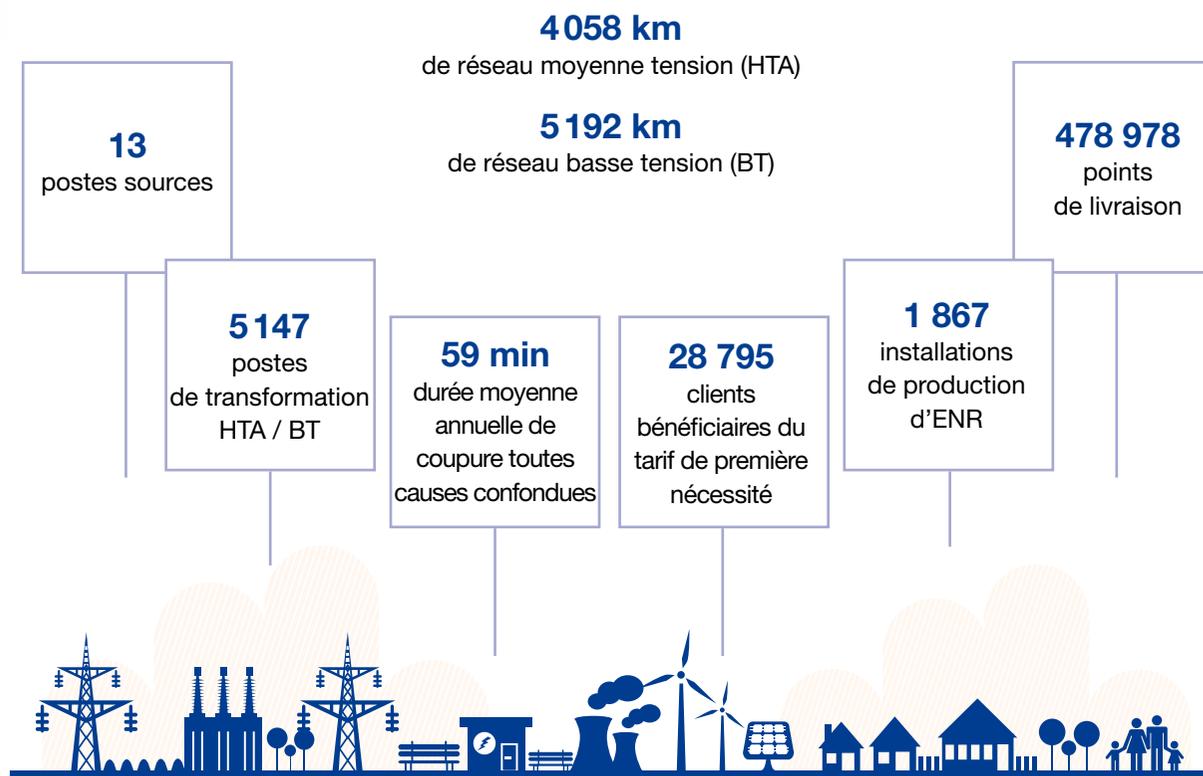
**MARLY LE ROI
SIDEYNE**





CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS 2016 :



● Participation Enedis

Travaux d'amélioration esthétique des travaux des réseaux publics de distribution électrique.

Au titre de l'article 8 du cahier des charges de concession, Enedis participe aux travaux d'effacement des réseaux électriques réalisés par les collectivités adhérentes du SEY par délégation de ce dernier au taux de 40% d'un montant de travaux pour l'essentiel des communes et dans des limites fixées par une enveloppe.

Ces travaux d'effacement doivent contribuer à l'amélioration esthétique des réseaux de distribution publique, à l'amélioration de la qualité de la desserte et à la sécurisation des ouvrages de la concession.

L'enveloppe du programme 2016 a été fixée par l'avenant n° 25 au cahier des charges de concession, approuvé par le Comité syndical du SEY du 22 septembre 2015. Cet avenant détermine les modalités de financement par le concessionnaire, d'élaboration et de suivi du programme travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités adhérentes du SEY.



Bréval
Rue de la Sergenterie

● Disposition du nouvel avenant

- Stabilisation du montant de l'enveloppe allouée sur 2 ans - 2016 & 2017 -
- Possibilité de report jusqu'à 15% du montant non consommé de l'année 2015 sur l'année 2016, et de l'année 2016 sur l'année 2017
- Intégration de l'enveloppe non consommée du SIDEYNE en faveur des autres communes du SEY
- Ajout d'un 8^{ème} critère qualité Enedis permettant d'identifier les opérations d'enfouissement menées dans le cadre de l'article 8 qui peuvent être réalisées en coordination avec les travaux HTA et/ou BT délibérés programmés par Enedis.

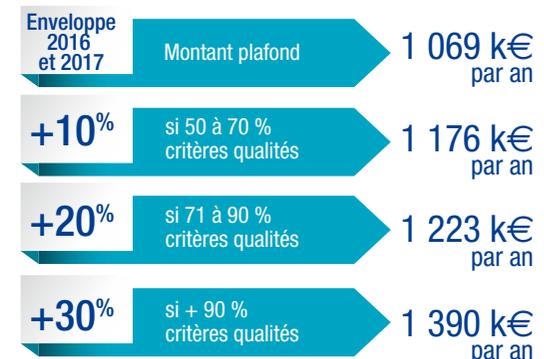
Critères ENEDIS	Contenu et libellé des critères
1	Réseau en contrainte selon l'état électrique des réseaux déterminé par le concessionnaire
2	Réseau avec historique incident
3	Réseau fragilisé, présence fiche problème (plus d'un poteau détérioré, plus d'un poteau béton effrité, matériels signalés défectueux)
4	Réseau faible section sans incident particulier
5	Réseau en zone d'élagage fréquent (identifié par exploitation)
6	Réseau en précontrainte, chute de tension entre 8 et 10%
7	Réseau nu, sans incident particulier, autre que faible section
8	Enfouissement coordonné à une opération HTA ou BT sous MOA Enedis



Marly le Roi
Rue des Entrées

Lorsqu'une opération permet de lever une contrainte suivant le critère 1, le concessionnaire financera la totalité du coût correspondant aux travaux de résorption de la contrainte sur la partie de l'ouvrage concerné par l'opération. Dans le cas du critère 8, afin de coordonner les travaux, Enedis sera maître d'ouvrage de la totalité de l'opération (enfouissement article 8 et travaux HTA et/ou BT) qui bénéficiera alors d'un taux qualité de 100%.

Ainsi pour tenir compte de la contribution aux finalités « qualité et/ou sécurisation » des opérations proposées par l'Autorité Concédante, le montant de l'enveloppe est fixé à 1 069 k€.





sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

En 2016
le taux complémentaire
de R2 a été maintenu

● Redevance de concession R2

La redevance R2 est versée à l'autorité concédante par le concessionnaire au prorata des travaux d'investissement réalisés, par les collectivités adhérentes du SEY, sur le réseau de distribution publique d'électricité et sur le réseau d'éclairage public.

Sont éligibles à la redevance R2, les travaux neufs d'extension ou de renforcement des réseaux de distribution publique d'électricité et les travaux d'extension, de renforcement ou de renouvellement des installations d'éclairage public.

Les travaux sur le réseau de distribution d'électricité sont éligibles à la redevance R2 après déduction de la participation d'Enedis (40%) dans le cadre d'une opération d'enfouissement des réseaux électriques inscrite sur un programme du SEY, tandis que les travaux sur le réseau d'éclairage public sont éligibles en totalité.

● Calendrier du versement de la redevance R2 aux communes



● Redevance R2 2016

Nombre de communes concernées par la redevance R2 2016	85 communes
Montant des travaux considérés par Enedis sur le réseau de distribution publique d'électricité	2 400 055 € HT
Montant des travaux considérés par Enedis sur le réseau éclairage public	8 009 572 € HT

Le SEY reverse à ses collectivités adhérentes la partie de la redevance R2 qu'elles percevraient si elles n'avaient pas adhéré au SEY majorée de 30%.

Depuis quelques années, compte-tenu de la conjoncture économique, les subventions devenant difficiles à obtenir pour les communes, le SEY bénéficiant d'un excédent reporté des exercices antérieurs, le SEY applique un taux unique à toutes les collectivités sans tenir compte du taux individuel.

Le taux de base de reversement de la redevance R2 2016 a été fixé dans un premier temps par délibération du 17 mars 2016 au taux unique de 30,49% pour les travaux sur le réseau électrique et de 12,36% sur le réseau éclairage public.

Suite au protocole d'accord intervenu entre le SEY et Enedis et la signature de l'avenant n°22 début 2014, un lissage favorable de la R2 a été maintenu pour l'année 2016. Un ajustement a donc été approuvé par délibération du 17 octobre 2016 permettant ainsi d'ajuster le taux de base.

Taux de reversement de la redevance R2 2016 (lissage compris)

31,42%
pour les travaux sur le
réseau électrique

12,74%
pour les travaux sur le
réseau éclairage public

TRAVAUX ELIGIBLES A LA REDEVANCE R2

● A PRENDRE EN COMPTE TERME B (réseaux électriques)

- **Travaux neufs de renforcement ou d'extension**
(hors frais d'aménagement introduits par la loi SRU-UH)
- **Travaux réalisés dans le cadre d'une opération d'enfouissement**
 - Génie civil (tranchée)
 - Câblage
 - Honoraires maîtrise d'œuvre (SPS et conduite d'opération)
 - Frais d'annonces dans le cadre des appels d'offres (reprographie - conduite d'opération – SPS) uniquement pour les opérations réalisées

- **Déplacements d'ouvrages**
(part financée le cas échéant par la collectivité)

Uniquement les déplacements avec augmentation de la capacité de transit du réseau ou bénéficiant d'une meilleure intégration de l'ouvrage dans l'environnement

- **Coffrets de raccordement forains**
(avec comptage, sauf branchements provisoires)
- **Amélioration d'un génie civil de poste**
(toitures, briquettes, etc...) *sauf nettoyage et peinture.*
- **Dépenses d'investissement non soumises à la TVA :**
 - les frais d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage et à Maîtrise d'Œuvre exécutés en interne par les collectivités locales
 - frais externes d'investissement non soumis à la TVA tels que :
 - participation exceptionnelle de la collectivité lorsque Enedis est maître d'ouvrage
 - indemnités versées aux propriétaires, achat de terrains
 - frais de géomètre, notaire et hypothèque
 - vacations du commissaire enquêteur.



● A PRENDRE EN COMPTE TERME E (éclairage public)

- **Travaux neufs, de modernisation, d'extension**
imputés en section d'investissement
 - La fourniture des accessoires
 - Le terrassement
- **Travaux de renouvellement et de rénovation :**
 - dès lors que les travaux de renouvellement ou de rénovation apportent une amélioration substantielle de la performance de l'éclairage qui devra être justifiée sur la facture ou dans un courrier joint.
- **Travaux de mise en place de l'éclairage des :**
 - cabines téléphoniques et des abribus et plus généralement du mobilier urbain sans publicité,
 - espaces verts publics non clos éclairés aux mêmes heures que l'éclairage public,
 - parkings publics non couverts ouverts au public.
- **Mise en conformité des installations**
 - pour les travaux importants assimilés à du renouvellement.
- **Installations permanentes**
 - fonctionnant aux mêmes heures que l'éclairage public si elles contribuent à la sécurité des voies publiques.
- Travaux d'éclairage intérieur des lotissements
 - si la voie est affectée au domaine public.
- Travaux réalisés dans le cadre d'une opération d'enfouissement
Sont à inscrire les quotes-parts des travaux d'investissement sur le réseau de distribution d'électricité correspondant au :
 - génie civil (tranchée),
 - travaux de câblage (fourniture et pose des accessoires),
 - honoraires de maîtrise d'œuvre, de conduite d'opération et coordination pour la sécurité.



LE CONTROLE DE CONCESSION ELECTRICITÉ 2016 :

Le SEY contrôle la concession du réseau électrique de distribution. Celui-ci est confié à Enedis, concessionnaire obligatoire en situation de monopole légal. Ce contrôle est matérialisé par un rapport réalisé en interne par un agent du SEY assermenté. Le rapport de contrôle a été présenté au Conseil syndical du 17 octobre 2016.

Le rapport de contrôle permet d'identifier les enjeux, les faits marquants, l'évolution du contrat de concession et de présenter les indicateurs de bonne gestion du réseau électrique local.

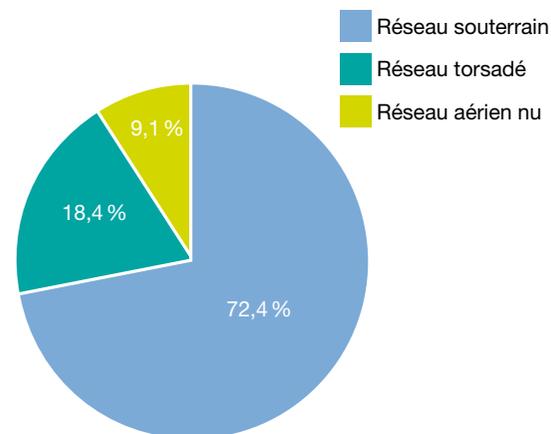


La Villeneuve en Chevrie

Le SEY est
Autorité
Organisatrice
du service public
de Distribution
d'Électricité
(AODE).

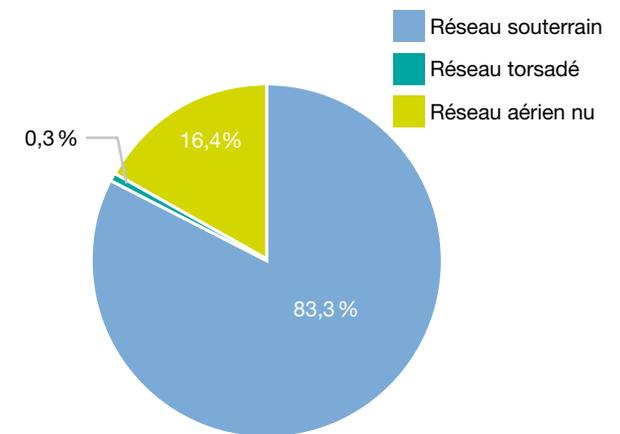
● Le patrimoine électrique :

Réseaux BT 2015



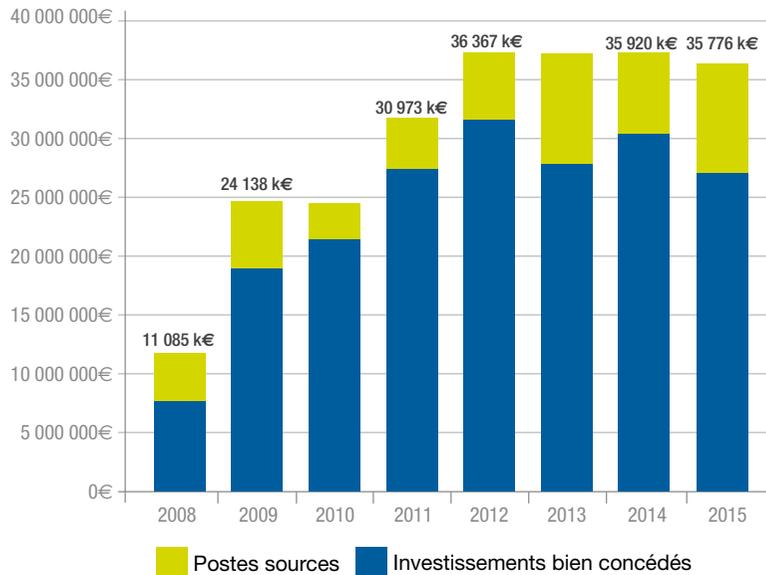
Taux d'enfouissement BT : 72,4%

Réseaux HTA 2015



Taux d'enfouissement HTA : 83,3%

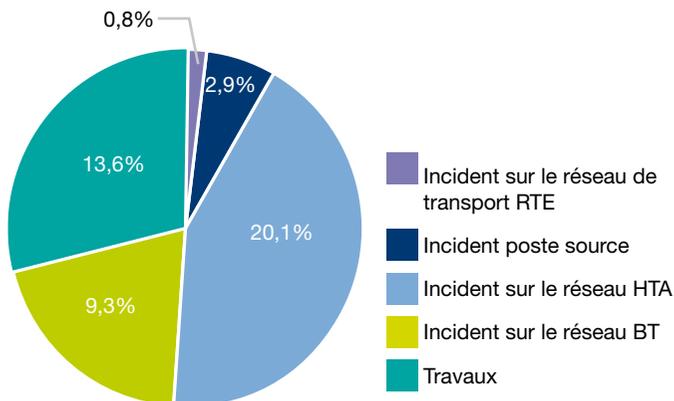
● Les investissements :



Après un pic en 2012, les investissements d'Enedis se sont stabilisés, et sont en légère baisse pour la première fois en 2015. Or la reprise des investissements doit perdurer pour garantir un niveau de sécurité et de qualité suffisants.

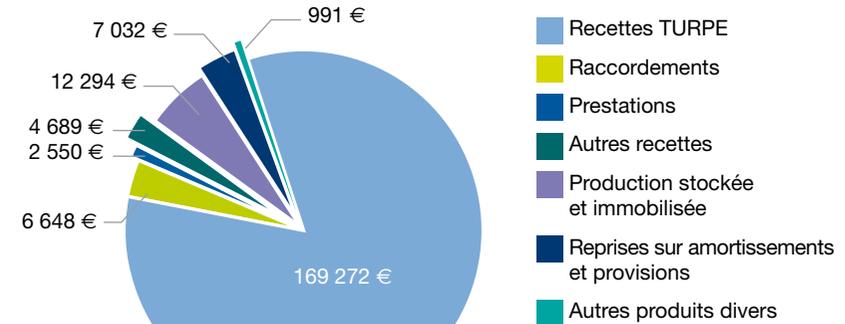
● La qualité de l'électricité

Répartition de la durée des coupures par origine (Toutes causes confondues) (en min)



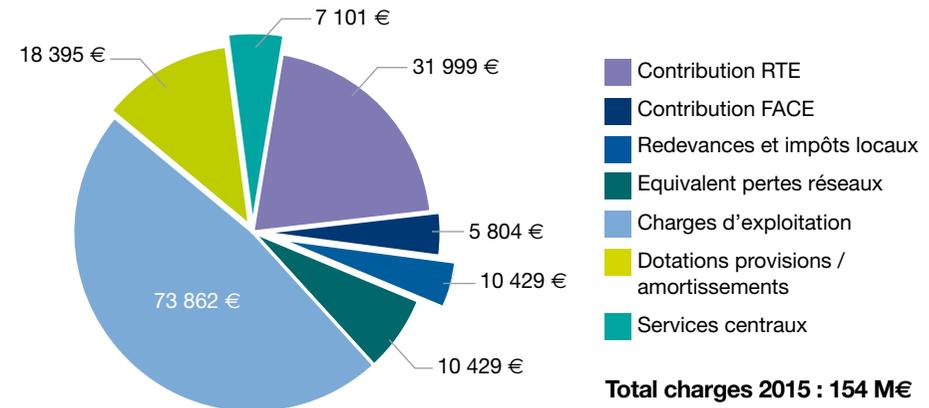
● Les finances

Produits Enedis (en k€)



Total produits 2015 : 203 M€

Charges Enedis (en k€)



Total charges 2015 : 154 M€

Le réseau concédé s'étend jusqu'au compteur, comprenant les branchements dont les colonnes montantes font automatiquement partie depuis 1992.

Valeur des colonnes montantes et branchements en concession = 208,2 €M



Le rapport de contrôle est disponible sur le site Internet : www.sey78.fr dans l'espace Adhérents.



**Le SEY vise
à améliorer la qualité
du service public
d'électricité.**

Les indicateurs de la concession retenus par le SEY sont présentés dans le tableau suivant :

DONNÉES 2015	SEY	FRANCE
TABLEAU DE BORD DE LA CONCESSION		
Linéaire Réseau	9 184 km	1 340 896 km
Taux d'enfouissement HTA	83 %	45 %
Taux d'enfouissement BT	72 %	42 %
Nombre de postes HTA/BT	5 112	774 717
Nombre de clients	467 442	35 000 000
Chiffre d'affaire EDF	630 M€ (Estimation)	75 milliards d'euros
Chiffre d'affaire Enedis	183 M€	13 548 M€
Recettes TURPE	169 M€	12 127 M€
Energie acheminée	4.63 TWh	387,6 TWh
Clients aux TRV	85 %	

INDICATEURS DE PERFORMANCE		
Critère B TCC	48 mn	74 mn
Investissement au km*	3 895 €/ km	2 364 €/km
Investissement par usager*	76.5 €/usager	90.5 €/usager
% enfouis	77 %	43% (2014)
Taux de renouvellement	0.86%	inconnu



En conclusion du contrôle, il apparaît que la concession du SEY est excédentaire et alimente la péréquation nationale à hauteur de 55 M€. La qualité de l'électricité est satisfaisante au regard des performances nationales. Elle pourrait être améliorée au regard des performances observées en Ile de France, la qualité de l'électricité y présente un critère B de 33.6 minutes, versus 48 minutes pour le SEY.

Mais l'existence d'une régulation nationale forte (gouvernance nationale de l'entreprise, définition des barèmes de raccordements,...) rend ténues les marges de négociation locales avec le concessionnaire. De plus, les pratiques comptables du concessionnaire sont assujetties à la politique financière d'EDF et l'on ne connaît pas l'impact de cette situation sur la trajectoire d'investissement d'Enedis.

LES + DU SERVICE

.....
GROUPEMENT ÉLECTRICITÉ

sey|78

SYNDICAT D'ÉNERGIE
DES YVELINES



Un espace client sécurisé et gratuit, avec vos compteurs, vos consommations, vos factures...



Une diminution de vos dépenses en électricité



Un bilan annuel de vos consommations



Une optimisation du tarif d'acheminement pour les abonnements > 36 kVA



Une équipe à votre service

Depuis le
1^{er} janvier 2012 le

sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

est bénéficiaire
de la Taxe Communale
sur la Consommation Finale
d'Électricité (T.C.C.F.E.)
pour les communes
de 2 000 habitants et moins.
Celle-ci est reversée
aux communes.

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (T.C.C.F.E.)

Depuis le 1^{er} janvier 2012, en application de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi NOME) et de l'article L.5212-24 du CGCT, le Syndicat d'Énergie des Yvelines est bénéficiaire de droit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (T.C.C.F.E.) de l'ensemble des communes lui ayant transféré leur pouvoir concédant d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et dont la population totale est inférieure ou égale à 2 000 habitants.

L'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité a la possibilité de délibérer tous les ans avant le 1^{er} octobre, pour actualiser le coefficient multiplicateur unique de la taxe applicable au 1^{er} janvier de l'année N+1 (Faute de délibération expresse, le coefficient de l'année

antérieure reste applicable et ce, en application du principe qui prévoit que la délibération demeure applicable tant qu'elle n'est pas rapportée ou modifiée par une nouvelle décision - article L.2333-4, 4^{ème} alinéa du CGCT).

Pour l'année 2016, le coefficient multiplicateur unique de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité a été fixé à 8 et le SEY a renoncé à être bénéficiaire de la taxe des communes. Il reverse aux communes concernées le montant de la taxe perçue. Le Comité a reconduit le pourcentage retenu au titre des frais de contrôle à un niveau faible : 0,6% du montant de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité.

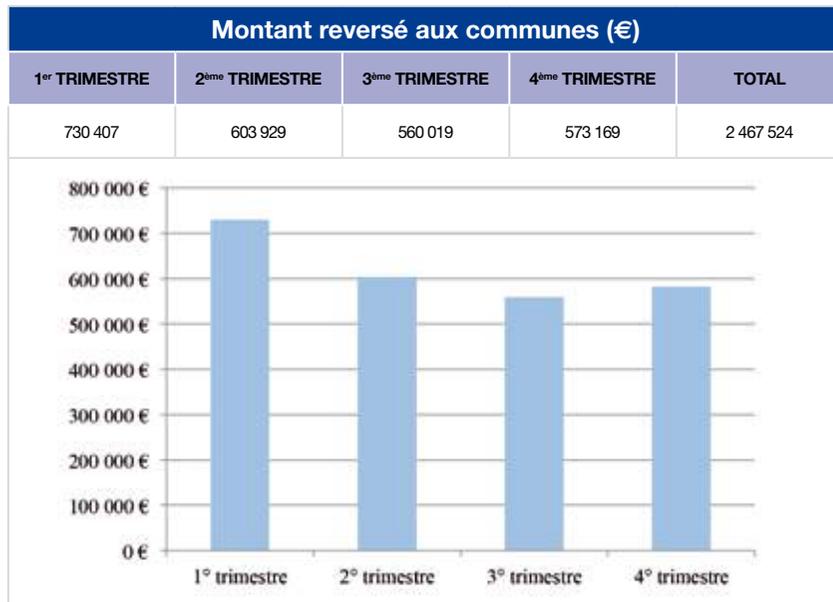


T.C.C.F.E. EN QUELQUES CHIFFRES

● Versements annuels 2016 (en euros)

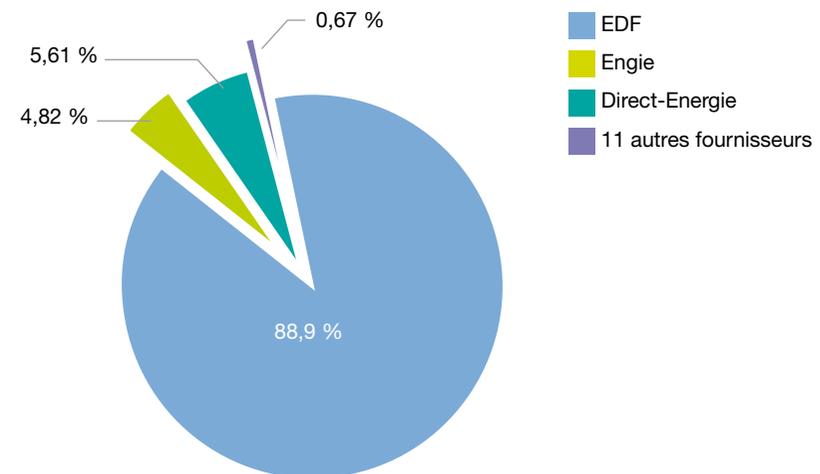
Année Complète															
Fournisseur	EDF	GDF-ENGIE	DIRECT ENERGIE	ENERCOOP	PROXELIA 4 ^{ème} trim.	ENERGEM	LAMPIRIS	PLANETE OUI	ENALP	ATERNA	UNIPER	IBERDROLA	TOTAL ENERGIE GAZ	VATTENFALL	TOTAL
Montant versé au SEY	2 207 167	119 585	139 311	1 058	106	194	7 356	291	19	1 585	3 984	85	316	1 727	2 482 766
Montant reversé aux communes	2 193 905	118 523	138 475	1 052	105	193	7 312	288	19	1 576	3 961	85	314	1 717	2 467 524

Frais de gestion SEY en 2016 : 0,6 %



● Consommation annuelle 2016

Consommations en Kwh					
Fournisseur	EDF	ENGIE	DIRECT ENERGIE	11 AUTRES FOURNISSEURS	TOTAL
Total 2016	367 857 918	19 927 560	23 218 437	2 786 288	413 790 203
Part fournisseur	88,90%	4,82%	5,61%	0,67%	100,00%



121 COMMUNES de 2 000 habitants et moins perçoivent la T.C.C.F.E. via le SEY



A noter : Le 4^{ème} trimestre 2014 à fait l'objet d'un mandatement en 2017.



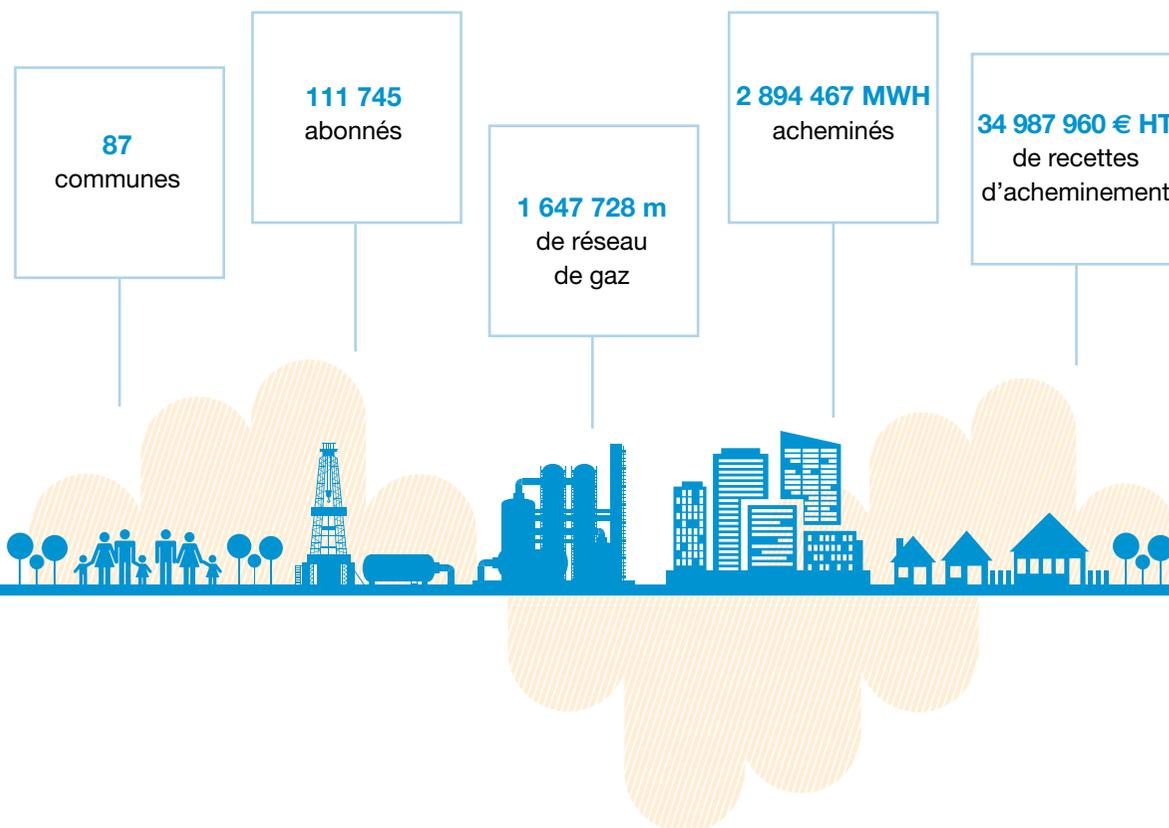
CONCESSION GAZ EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS 2016 :

87 communes adhèrent à la compétence relative à la distribution publique de gaz.

Nouveauté 2016 : 31 nouvelles communes ont adhéré en 2016 : 2 communes individuelles Chavenay et Louveciennes ainsi que la CU pour l'intégralité de ses communes desservies soit 29 nouvelles communes.

Cette concession représente :



RÉSEAUX DE GAZ NATUREL

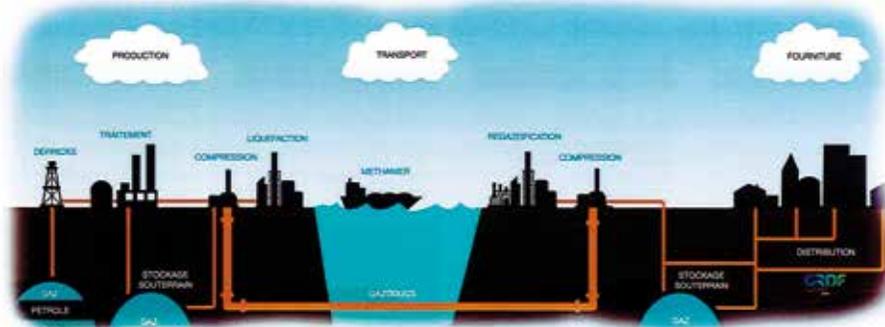
● Inventaire du patrimoine de la concession du SEY

Canalisations (longueurs en mètres)	2016	2015	2014
Longueur totale des canalisations	1 647 728	1 643 924	1 636 183
Par pression			
Basse pression (pression de 17 à 25 mbar)	100 747	101 352	102 005
Moyenne pression (pression de 0,3 à 16 mbar)	1 546 981	1 542 572	1 534 178
Par matière			
Polyéthylène (PE)	1 092 636	1 083 030	1 073 217
Acier	526 822	532 110	533 532
Autres matériaux	28 270	28 784	29 434

L'âge moyen du réseau de la concession est de 28 ans

Canalisations (longueurs en mètres)	2016	2015	2014
Postes de détente réseau	161	164	165
Robinets de réseau	964	960	943
Branchements collectifs	5 335	5 274	5 260

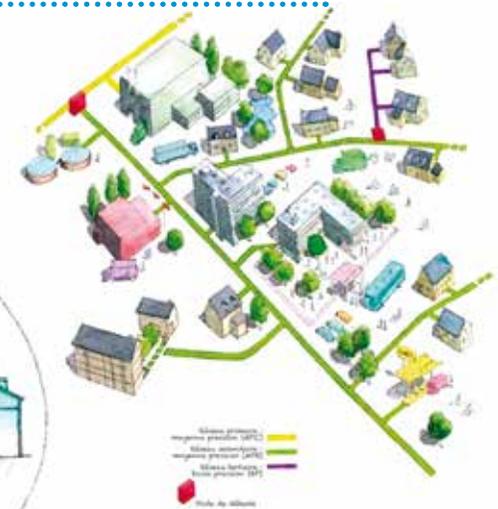
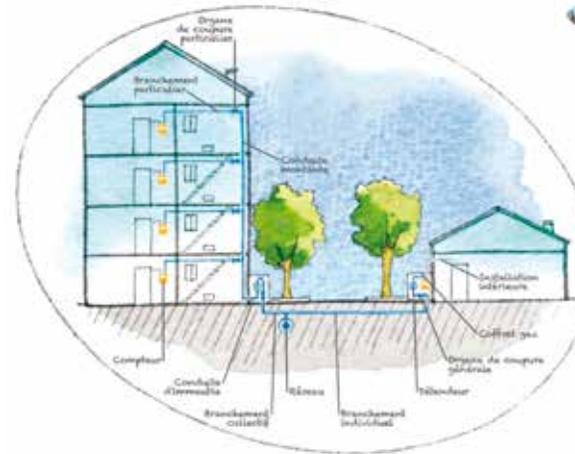
● La chaîne gazière



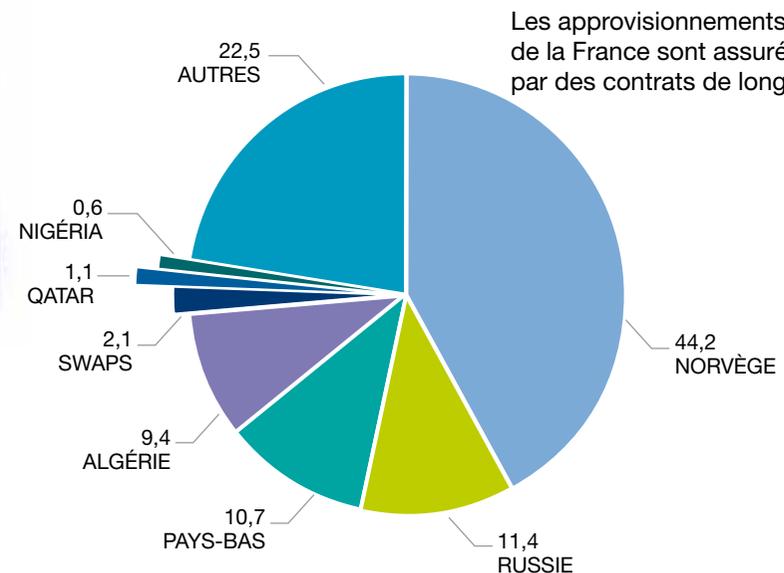
La distribution de gaz naturel est une **activité régulée**.

Si la vente du gaz naturel s'exerce dans la sphère concurrentielle, la distribution du gaz naturel et la gestion du réseau restent dans le domaine non concurrentiel et liées au service public. GRDF garantit ainsi un accès équitable au réseau de distribution à tous les fournisseurs de gaz naturel. Vous achetez du gaz, et GRDF l'achemine.

● Les principaux ouvrages de la distribution



● Approvisionnements en gaz naturel en 2016 (en % par rapport au total des entrées)



Gazpar

C'EST POUR BIENTÔT !

Des compteurs communicants gaz, outils de la transition énergétique dans les territoires

Maîtriser la consommation d'énergie est l'un des enjeux pour réussir la transition énergétique dans laquelle GRDF est engagée. Pour ce faire, chacun doit disposer d'une information claire et régulière sur ce qu'il consomme au quotidien. C'est le rôle du compteur communicant gaz de GRDF « Gazpar », dont le déploiement a commencé en 2016 dans certaines communes « pilotes » et se poursuit à grande échelle entre 2017 et 2022. Grâce à ce nouveau compteur, depuis mai 2017 les données de consommation quotidiennes sont mises à disposition des consommateurs chaque jour, sur un espace privé et sécurisé en ligne, facilitant ainsi la mise en place d'actions efficaces de maîtrise de l'énergie.

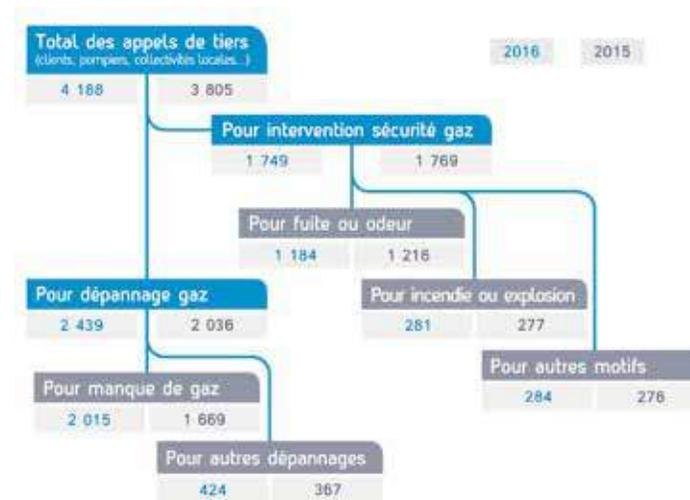
Les compteurs Gazpar constituent la première brique des réseaux intelligents que GRDF développe. Ils contribuent à la digitalisation du réseau, pour permettre de le piloter de façon plus fine, notamment afin d'y injecter du biométhane.

Au 1^{er} janvier 2017, plus de 75% des communes raccordées au gaz naturel ont signé une convention cadre d'hébergement pour la pose de concentrateurs sur des infrastructures communales.

● Les appels de Tiers (abonnés, pompiers, collectivités locales, ...) sur la concession 2016

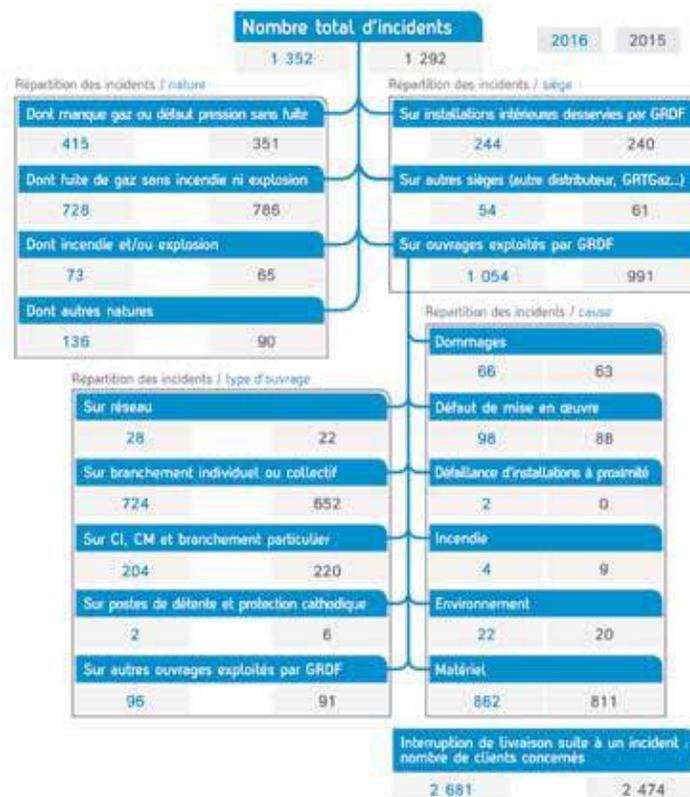
→ Les Interventions de Sécurité :

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le Contrat de Service Public signé avec l'État. Une attention particulière est apportée au suivi des interventions de sécurité. Sur le département 78, le taux d'intervention en moins de 60 minutes est de 99,20 %



● Les incidents sur la concession 2016

Les tableaux ci-après rassemblent l'ensemble des incidents ou anomalies survenus sur le territoire de la concession, ainsi que leur répartition par nature, par siège, par cause et par type d'ouvrage.





● La gestion de la clientèle

GRDF achemine le gaz naturel sur le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente (four-niture) de la molécule en elle-même.

Le nombre de clients de la concession a évolué de la façon suivante :

Tarifs	2016	2015
Clients T1 et T2	110 728	110 595
Clients T3	992	985
Clients T4	25	26
Clients TP	0	0
TOTAL	111 745	111 606

LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

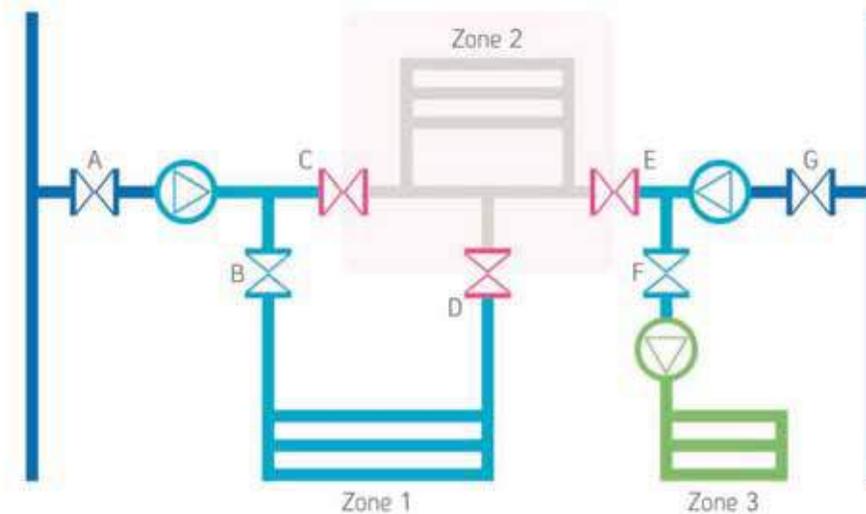
● Le schéma du vannage

Un schéma de vannage optimal permet d'interrompre rapidement et efficacement l'alimentation en gaz lors d'incidents ou de travaux, et de limiter le nombre maximal de clients coupés à environ 1 000 clients. Le schéma de vannage définit le nombre et le positionnement d'organes de coupure (vannes ou robinets) sur le réseau.

En 2016, GRDF a investi 23 millions d'euros au niveau national en travaux d'optimisation des schémas de vannage (insertion d'organes de

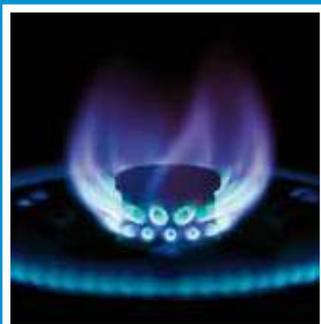
coupure sur des secteurs insuffisamment pourvus, suppression des inutiles, remplacement en cas de blocage...). Environ 130 000 organes de coupure sont exploités et entretenus sur les réseaux enterrés.

Le schéma suivant est une illustration synthétique d'un schéma de vannage. En manœuvrant les organes de coupure C, D et E, il est possible d'isoler la zone 2, tout en conservant l'alimentation du reste du réseau.



83 MEMBRES
SOIT 96 COMMUNES OU EPCI
761 POINTS DE LIVRAISON
POUR UN VOLUME D'ACHAT
DE 95.5 GWH

Le marché signé
avec EDF dans le cadre du
groupement
de commandes fait apparaître
un gain annuel de plus
de 17,5 % sur la fourniture.



LES ADHÉRENTS À LA COMPÉTENCE DISTRIBUTION DE GAZ AU 31/12/2016 :

55 Communes de la CU GPS&O	Date du transfert de la compétence gaz
ACHERES	16/06/16
ANDRÉSY	16/06/16
ARNOUVILLE LES MANTES	16/06/16
AUBERGENVILLE	16/06/16
AUFFREVILLE BRASSEUIL	16/06/16
AULNAY SUR MAULDRE	16/06/16
BOUAFLE	16/06/16
BREUIL BOIS ROBERT	16/06/16
BUHELAY	16/06/16
CARRIERES SOUS POISSY	16/06/16
CHANTELOUP LES VIGNES	16/06/16
CHAPET	16/06/16
CONFLANS STE HONORINE	16/06/16
ECQUEVILLY	16/06/16
EPÔNE	16/06/16
EVECQUEMONT	16/06/16
FLINS SUR SEINE	16/06/16
FOLLAINVILLE DENNEMONT	16/06/16
FONTENAY SAINT PÈRE	16/06/16
GAILLON-SUR-MONTCIENT	16/06/16
GARGENVILLE	16/06/16
GUERNES	16/06/16
GUERVILLE	16/06/16
GUITRANCOURT	16/06/16
HARDRICOURT	16/06/16
ISSOU	16/06/16
JUZIERS	16/06/16
LA FALAISE	16/06/16
LES ALLUETS LE ROI	16/06/16
LES MUREAUX	16/06/16
LIMAY	16/06/16
MAGNANVILLE	16/06/16
MANTES LA JOLIE	16/06/16
MANTES LA VILLE	16/06/16
MEDAN	16/06/16
MEULAN EN YVELINES	16/06/16
MEZIERES SUR SEINE	16/06/16
MÉZY-SUR-SEINE	16/06/16
MORAINVILLIERS	16/06/16
NÉZEL	16/06/16
ORGEVAL	16/06/16
POISSY	16/06/16
PORCHEVILLE	16/06/16
ROLLEBOISE	16/06/16
ROSNY-SUR-SEINE	16/06/16

SAINT MARTIN LA GARENNE	16/06/16
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE	16/06/16
TRIEL SUR SEINE	16/06/16
VAUX- SUR- SEINE	16/06/16
VERNEUIL SUR SEINE	16/06/16
VERNOUILLET	16/06/16
VERT	16/06/16
VILLENNES SUR SEINE	16/06/16

32 Communes individuelles	Date du transfert de la compétence gaz
BAILLY	08/03/10
BENNECOURT	10/02/10
BEYNES	28/02/13
BRÉVAL	19/03/10
BULLION	24/06/10
CHÂTEAUFORT	03/02/10
CHAVENAY	17/03/16
COURGENT	12/02/10
DAMMARTIN EN SERVE	05/03/10
FEUCHEROLLES	13/04/10
FRENEUSE	24/09/10
GOMMECOURT	25/02/10
JOUARS PONCHARTRAIN	29/03/10
LE MESNIL-LE-ROI	28/01/10
LE PORT-MARLY	09/03/10
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	26/05/10
LIMETZ-VILLEZ	02/02/10
LONGNES	16/02/10
LOUVECIENNES	17/03/16
MARCO	28/02/13
MAREIL-LE-GUYON	25/09/14
MAREIL MARLY	15/03/10
MAREIL SUR MAULDRE	08/03/10
MAULE	24/06/14
MERE	22/11/12
MONTFORT L'AMAURY	16/02/10
NEAUPHLE LE VIEUX	11/02/10
NEAUPHLETTE	09/02/10
NOISY-LE-ROI	22/11/12
RENNEMOULIN	24/06/14
SAINTE-ARNOULT-EN-YVELINES	25/09/14
TOUSSUS-LE-NOBLE	12/03/10

2 Communes SQY	Date du transfert de la compétence gaz
LES CLAYES-SOUS-BOIS	16/02/10
PLAISIR	25/03/10

LA GESTION DU RÉSEAU ET DE LA CLIENTÈLE

● Répartition du nombre d'incidents

Nombre d'incidents...	2016	2015	2014
sur réseau par pression BP	3	6	5
sur réseau par pression MPB	18	16	23
par endommagement de tiers	27	33	37

En 2012, le nombre de clients finals coupés pour incidents sur la concession s'élève à 2 681 clients.

Certains des incidents répertoriés sont liés à des fuites de gaz (sans incendie, ni explosion). Sur la concession, en 2016, les incidents ayant pour origine une fuite se répartissent comme suit :

Nombre de fuites...	2016	2015	2014
sur réseau	16	20	23
sur ouvrages collectifs	138	168	113
sur branchements	344	349	289

● Les incidents significatifs sur ouvrages exploités par GRDF

Un incident est dit « significatif » ou « majeur » lorsqu'il entraîne:

- une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients,
- et/ou au moins une victime.

Sur la concession, aucun incident significatif ne s'est produit.

● Les interventions de sécurité

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le Contrat de Service Public (CSP) signé avec l'état. Une attention particulière est apportée au suivi et à l'analyse de toutes les interventions de sécurité.

Sur la concession, le nombre d'interventions de sécurité en 2016 est de 842.

Sur le département 78, le taux d'intervention en moins de 60 minutes est de 99,20%.

● La Procédure Gaz Renforcée (PGR)

La Procédure Gaz Renforcée se distingue de la procédure d'intervention gaz classique. L'objectif de la PGR est d'améliorer l'efficacité des interventions liées au gaz naturel. Sapeurs-pompiers du Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) et exploitants du réseau gaz s'engagent ensemble pour toujours plus de sécurité lors des interventions. La PGR représente 2 % des cas d'appels de tiers.

Lorsqu'un incident se produit, le SDIS et GRDF interviennent toujours en étroite collaboration.

En 2016 :
842
interventions



Taux d'interventions en -60 min :
99,20%



22
PGR réalisées






MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

11 REGROUPEMENTS DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis 2013 le SEY propose un service de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie. Les CEE s'obtiennent en déposant un dossier de demande auprès de l'État et permettent aux communes qui font des travaux d'efficacité énergétique de bénéficier d'un financement lors de la revente des CEE obtenus.

● Le service proposé par le SEY



● Bilan des CEE déposés par le SEY

Année	Communes	Opérations	Montant (€)
2014	12 communes	41 opérations	23 855 €
2015	13 communes	61 opérations	25 863 €
2016	15 communes	47 opérations	50 066 €

● Rappel du dispositif

Les principales opérations éligibles sont :

- Les isolations (toitures, murs, planchers)
- Les doubles vitrages
- Les pompes à chaleur,
- Les chaudières à condensation, à bois...
- Les VMC, robinets thermostatiques, convecteurs hautes performance...
- La mise en place de Gestion Technique Centralisée du Bâtiment (GTC, GTB)
- Eclairage public : rénovation avec LED, variateurs de puissance, régulateurs de tension, horloges astronomiques

Les pièces à fournir :

- Convention de mandat signée
- Bon de commande
- Facture
- Attestation de l'installateur.

POSE DES PREMIERS COMPTEURS YVELINOIS Linky

● Pose du 1^{er} compteur à Maule

Le mardi 3 mai, le premier compteur Linky a été installé à Maule. Après une préparation sur le tableau électrique, la pose du compteur en lui-même a pris moins de trente minutes. Une présentation du nouveau compteur a été faite en Mairie, afin de répondre aux nombreuses questions des personnes présentes.



● Pose du 1^{er} compteur à Maule

● Pose du 500^{ème} compteur aux Mureaux

Le 25 mai, une présentation du déploiement a été faite à la commune, s'en est suivi le remplacement du 500^{ème} compteur.



● Pose du 500^{ème} compteur aux Mureaux

COMPTEURS LINKY POSÉS EN 2016 SUR VOTRE CONNEXION			
Communes			
ANDELU	153	MAREIL-SUR-MAULDRE	629
AUBERGENVILLE	3 283	MAULE	1 747
BOUAFLE	570	MAUREPAS	946
CHAPET	397	MONTAINVILLE	207
LES CLAYES-SOUS-BOIS	6 220	LES MUREAUX	207
COIGNIÈRES	1 572	NEZEL	2
ECQUEVILLY	1 329	PLAISIR	4
EPONE	2	VERNEUIL-SUR-SEINE	5 816
FLINS-SUR-SEINE	886	VERNOUILLET	949
HERBEVILLE	47	VILLEPREUX	621
JOUARS-PONCHARTRAIN	19	NEUVILLE SUR OISE	2
TOTAL		30 170	

La question des ondes et du Courant Porteur en Ligne (CPL)

En résumé

Le compteur Linky est un équipement électrique **basse puissance**, comparable aux compteurs électroniques dont les consommateurs sont déjà équipés. Comme les anciens compteurs, sa fonction consiste à compter l'électricité consommée.

Il utilise pour communiquer avec le concentrateur la technologie des Courants Porteurs en Ligne (CPL). Les informations récoltées par le compteur sont envoyées sous forme de signal électrique. Ce signal circule **dans les câbles du réseau** électrique basse tension, jusqu'au poste de distribution du quartier où est logé le concentrateur, en se superposant au courant électrique.

Points Clés

- Le CPL est une technologie filaire utilisée dans le monde depuis **50 ans par des millions** de personnes.
- ERDF l'utilise quotidiennement pour envoyer au ballon d'eau chaude le signal heures pleines / heures creuses dans **11 millions de foyers**.
- Sur une journée, le compteur ne communique en CPL que pendant **0,1% du temps**.
- Linky est un équipement électrique dont la puissance est **1500 fois plus faible qu'une cafetière électrique**.

99,9% du temps (23H59/24H00), le compteur Linky fonctionne exactement comme le compteur actuel, c'est-à-dire comme tout appareil électrique de la maison.

Pendant cette période, il ne **communique pas**. Il enregistre simplement la consommation globale d'électricité du logement, comme n'importe quel compteur. Pour ce faire - et parce que le compteur est aussi un appareil électrique - il utilise (consomme) une puissance très faible d'1 Watt, c'est-à-dire une puissance de l'ordre de **1500 fois plus faible** qu'une cafetière électrique.

Le compteur Linky communique les données de consommation du client uniquement **pendant quelques secondes**, pour un volume d'information qui est de l'ordre du SMS (800 octets).

Cette communication se fait par courant porteur en ligne (CPL) utilisé depuis 50 ans par des millions de personnes.

L'intérêt du CPL est qu'il s'agit d'un mode de communication circulant dans le câble électrique. Il s'agit d'un signal électrique qui vient simplement s'ajouter au flux électrique déjà existant dans le câble. On dit alors que la communication CPL engendre une « émission conduite » dans le câble.

Ce mode de communication (le CPL) est d'ores et déjà utilisé dans notre vie quotidienne :

- Par **différents appareils de la maison** : par exemple pour transmettre des vidéos depuis la box internet sur la télévision (homeplug,...) ou pour le fonctionnement d'appareils tels que le babyphone ou encore les alarmes, les volets électriques,...
- Par **ERDF, depuis les années 60**, notamment pour envoyer actuellement à **11 millions de foyers** le signal heure pleine/heure creuse au ballon d'eau chaude afin de se déclencher.



SITUATION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE FIN 2016

Il est précisé que les ressources du SEY sont exclusivement composées des participations et redevances versées par les concessionnaires et qu'aucune contribution n'est demandée aux communes adhérentes au SEY.

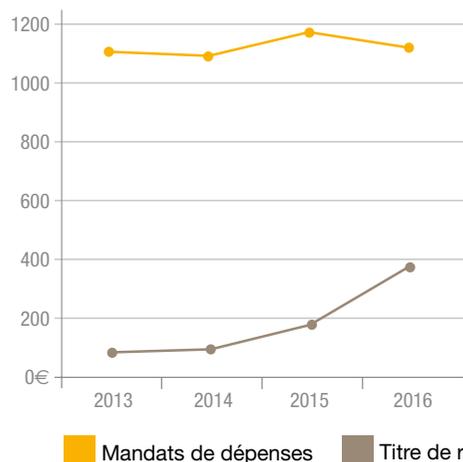
Le budget 2016 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

	DÉPENSES / RECETTES
Fonctionnement 2016	7 933 658 €
Investissement 2016	115 814 €
TOTAL	8 049 472 €

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2016, voté le 21 mars 2017, sont les suivants :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS 2015 EXCÉDENT
Fonctionnement 2016	6 402 385.73 €	8 065 329.01 €	+ 1 662 943.28 €*
Investissement 2016	3 305.00 €	115 814.17 €	+ 112 509.17 €
Résultat global 2016	6 405 690.73 €	8 181 143.18 €	+ 1 775 452.45 €

● Bilan administratif et comptable

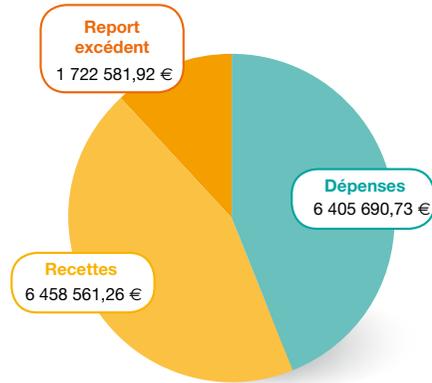


Les mandats de dépenses et les titres de recettes correspondent aux ordres de paiement ou d'encaissement émis par les services du SEY. 1137 mandats et 344 titres ont été comptabilisés au titre de l'année 2016.

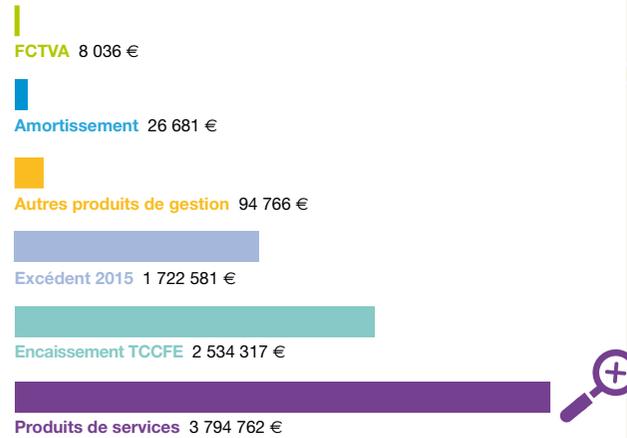


Mise en place de la dématérialisation des factures par le biais de Chorus pro pour les principales grandes entreprises et collectivités.

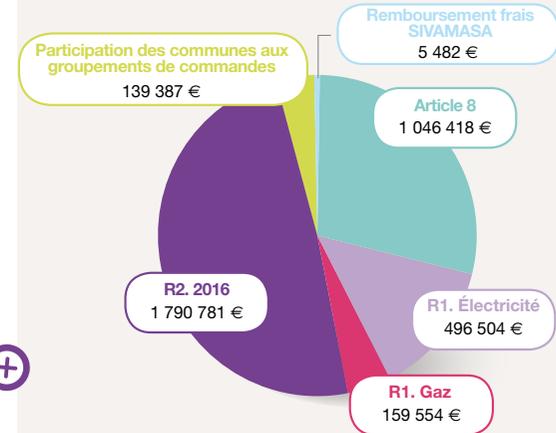
COMPTE ADMINISTRATIF 2016



Recettes 2016 : 8 181 143 €



Détail des encaissements : 3 794 762 €



Les effectifs du SEY au 31 décembre 2016 étaient de :

- 1 ingénieur principal Directeur des Services
- 1 ingénieur en chef de classe normale,
- 1 ingénieur principal,
- 1 attaché principal,
- 1 attaché,
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 adjoint administratif de 1^{ère} classe.

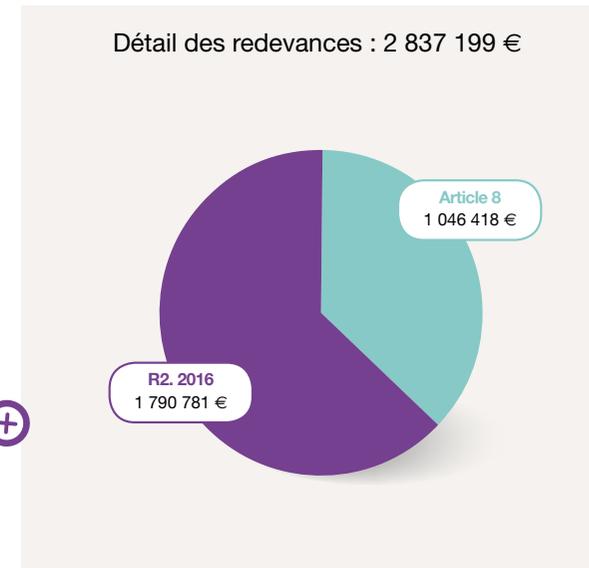
Gestion du courrier



Dépenses 2016 : 6 405 690 €



Détail des redevances : 2 837 199 €



A savoir...

Le Comité s'est réuni
5 fois en 2016.

Dates : 13 mars, 5 avril, 16 juin,
17 octobre, 6 décembre 2016

Le Bureau s'est réuni 3 fois.

Dates : 11 février, 9 mars,
9 juin 2016

 **Délégués titulaires électricité :**
83 membres

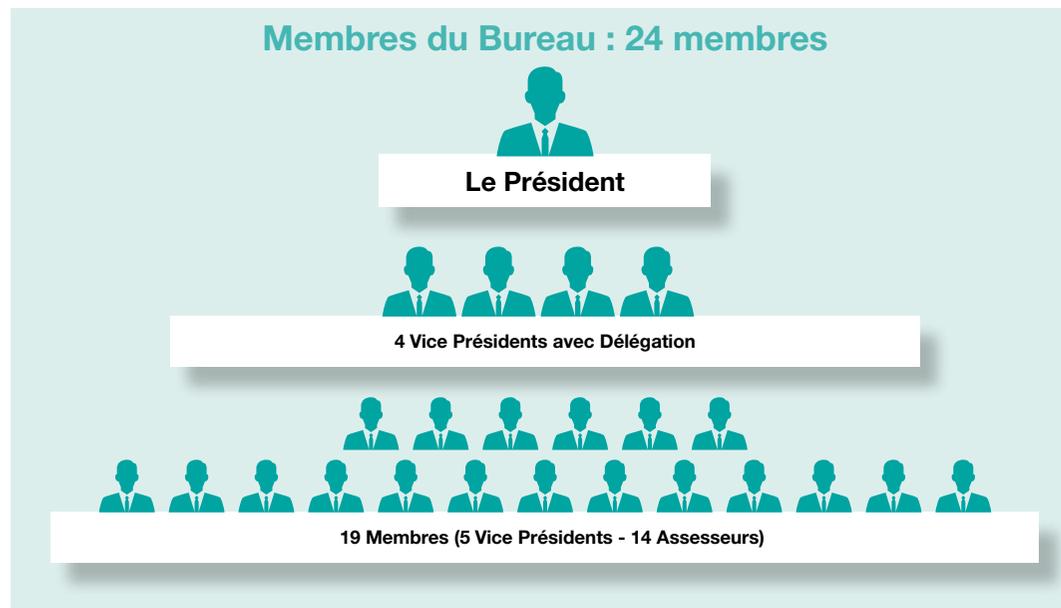
 **Délégués suppléants électricité :**
83 membres

 **Délégués titulaires gaz :**
50 membres

 **Délégués suppléants gaz :**
50 membres

200 communes = 997 450 habitants
(dont 87 communes adhérentes au gaz)

● Fonctionnement du SEY - les assemblées



Membres du Comité

Communes individuelles	Syndicats intercommunaux ou intercommunalités									
	SIVOM Montfort	SIVAMASA	SIDEYNE	SIERTECC	SIRE	CAPY	RAMBOUILLET TERRITOIRES	SQY	GPS&O	
 32  32	 1  1	 11  11	 11  11	 11  11	 1  1	 1  1	 1  1	 7  7	 7  7	
30 communes 96 522 h	13 communes 16 866 h	85 communes 232 180 h	13 communes 206 328 h	14 communes 230 459 h	7 communes 18 544 h	8 communes 7 237 h	20 communes 19 642 h	5 communes 83 627 h	5 communes 86 045 h	
 13  13	 3  3	 11  11	 4  4	 0  0	 0  0	 0  0	 1  1	 3  3	 15  15	

ANNEXES

LISTE DES EPCI ET DES COMMUNES ADHERENTES AU SEY AU 31 DECEMBRE 2016 (200 COMMUNES DONT 121 DE 2 000 HABITANTS ET MOINS)

Communes individuelles (30 communes – 96 522 habitants dont 18 communes de 2 000 habitants et moins) :

Adainville, Autouillet, Bailly, Beynes, Buc, Châteaufort, Chavenay, Condé-sur-Vesgre, Feucherolles, Galluis, Gambais, Grandchamp, Grosrouvre, Jouars-Pontchartrain, La Hauteville, Le Tartre-Gaudran, Les Mesnuls, Mareil-le-Guyon, Méré, Montfort l'Amaury, Noisy-le-Roi, Rambouillet, Rennemoulin, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Nom-la-Bretèche, Thiverval-Grignon, Toussus-le-Noble, Vicq, Villiers-Saint-Frédéric.

SIVAMASA - Syndicat Intercommunal d'Electricité des Vallées de la Vaucouleurs de la Mauldre et de la Seine Aval (85 communes – 232 180 habitants dont 62 communes de 2 000 habitants et moins)

Andelu, Aubergenville, Auffreville-Brasseuil, Aunay-sur-Mauldre, Bazemont, Bennecourt, Blaru, Boinville-en-Mantois, Boinvilliers, Boissy-Mauvoisin, Bonnières-sur-Seine, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Bréval, Brueil-en-Vexin, Buchelay, Chapet, Chaufour-les-Bonnières, Courgent, Cravent, Dammartin-en-Serve, Drocourt, Ecquevilly, Epône, Evécquemont, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gommecourt, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Herbeville, Issou, Jambville, Jeufosse, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Juziers, La Falaise, La Villeneuve-en-Chevrie, Le Tertre-Saint-Denis, Les Mureaux, Limetz-Villez,

Lommoye, Longnes, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Ménerville, Méricourt, Meulan, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Moisson, Mondreville, Montainville, Montchauvet, Mousseaux-sur-Seine, Mulcent, Neauphlette, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Perdreauville, Porcheville, Port-Villez, Rolleboise, Rosay, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Martin-la-Garenne, Septeuil, Tessancourt-sur-Aubette.

SIDEYNE - Syndicat Intercommunal d'Electricité des Yvelines Nord-Est (13 communes – 206 328 habitants)

Bougival, Chambourcy, Fourqueux, Houilles, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, L'Etang-la-Ville, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville.

SIERTECC - Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy (14 communes – 230 459 habitants dont 1 commune de 2 000 habitants et moins)

Andrécy, Carrières-Sous-Poissy, Cergy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Medan, Neuville-sur-Oise, Triel-sur-Seine, Vauréal, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet.

CAPY - Contrée d'Ablis - Portes d'Yvelines (8 communes – 7 237 habitants dont 7 communes de 2 000 habitants et moins)

Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme.

Rambouillet-Territoires (20 communes – 19 642 habitants dont 19 communes de 2 000 habitants et moins)

Bonnelles, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, La Boissière-Ecole, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Sonchamp, Vieille-Eglise-en-Yvelines.

SIRE - Syndicat d'Intégration des Réseaux dans l'Environnement de la Région de Villennes (7 communes – 18 544 habitants dont 4 communes de 2 000 habitants et moins)

Aigremont, Crespières, Davron, Les Alluets-le-Roi, Morainvilliers, Orgeval, Villennes-sur-Seine.

SIVOM de la région de Montfort-l'Amaury (13 communes – 16 866 habitants dont 10 communes de 2 000 habitants et moins)

Auteuil-le-Roi, Boissy-sans-Avoir, Garancières, Goupillières, La Queue-lez-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, Marcq, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Saint-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Thoiry, Villiers-le-Mahieu.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (5 communes – 83 627 habitants)

Coignières, Les Clayes-sous-Bois, Maurepas, Plaisir, Villepreux.

GRAND PARIS SEINE ET OISE (5 communes – 86 045 habitants)

Achères, Gargenville, Limay, Poissy, Vaux-sur-Seine.

COMPOSITION DU BUREAU ET DU COMITE DU SEY AU 31/12/2016

RAPPEL :

Modification de la composition du Bureau lors du Comité du 17/10/2016 suite au départ de Jean-Pierre CHAUVIN.

Président
Laurent RICHARD

Premier vice-président
Alain GOURNAC

Deuxième vice-président
Roselle CROS

Autres vice-présidents :
Jean EVEILLARD, Bruno STARY, Monique POCCARD CHAPUIS, Jean-Claude ANNE, Isabelle LAGRAVIÈRE, Alain LOPPINET, Philippe CHABANNE.

Assesseurs :
Jean-René CLAUSIER, Michel CARRIERE, Dominique FORTIN, Pierre-Marie MICHEL, Charles PRELOT, Jean-Pierre HARDY, Karim NOURINE, Benoît PETITPREZ, Pierre COMBLE, José LERMA, Jean-Luc AGNES, Georges DUTRUC-ROSSET, Gérard DORIMINI, Bernard MEYER.

Comité au 31/12/2016 - Compétence Électricité et Gaz

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ADAINVILLE	François-Frédéric OZOG	Nicole BOURGETEAU		
AUTOUILLET	Etienne BANCAL	Michel JAN		
BAILLY	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX
BENNECOURT			Alain GRUYER	Anne-Sophie LEPINAY
BEYNES	Pierre COMBLE	Eric BORDESSOULES	Pierre COMBLE	Eric BORDESSOULES
BREVAL			Michel ABRAHAM	Jean-Pierre SIMENEL
BUC	Georges DUTRUC-ROSSET	Jean-Christophe HILAIRE		
BULLION			Albert COLLARD	Eric JACQ
CHAPET			Jean-Louis FRANCAERT	Didier TRAGIN
CHATEAUFORT	Bernard LERISSON	Danielle MARIOT	Bernard LERISSON	Danielle MARIOT
CHAVENAY	Jean-Claude ENJALRAN	Siegfried JAHN	Jean-Claude ENJALRAN	Siegfried JAHN
COIGNIERES	Jean DARTIGEAS	Catherine PONSARDIN		
CONDÉ-SUR-VEGRE	Marianne MONNIN	Olivier DAPPE		
COURGENT			Didier BOUQUET	Richard BESNARD
DAMMARTIN-EN-SERVE			Guy YVART	Jean-Claude ASTIER
FEUCHEROLLES	Jean-Baptiste MOIOLI	Thierry HAEGEL	Jean-Baptiste MOIOLI	Thierry HAEGEL
FRENEUSE			René CORNIERE	Jean-Michel PELLETIER
GALLUIS	Michel GOURLIN	Eric GAUDIN		
GOMMECOURT			Gérard SOLARO	Jacques GUERIN
GRANDCHAMP	Hervé RENAULD	Thomas GERAUDIE		
GROSROUVRE	Paul STOUDEUR	Yves LAMBERT		
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Isabelle LAGRAVIERE	Jean-Pierre LUCE	Isabelle LAGRAVIERE	Jean-Pierre LUCE
LA HAUTEVILLE	Marie-Françoise JOUGLAIN	Marc COURTEAUD		
LE MESNIL-LE-ROI			Alain BOUTIGNY	Stéphane LEDOUX
LE PORT-MARLY			Dominique FORTIN	Patrick HERVOUET
LE TARTRE GAUDRAN	Fédéric DE LA RUE	Hélène BENAROYA		

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE			Jean-Jacques BILLOUE	Dominique PEYRARD
LES MESNULS	Christophe BRAILLARD	Francis DAZIN		
LIMETZ-VILLEZ			Patrick AUGUSTIN	Antoine DELABOVE
LONGNES			Lionel BEAUMER	Christian PUPPINCK
LOUVECIENNES			Pascal HERVIER	Philippe DELARUE
MARC			Théo MOREAU	Frédéric JUHAS
MAREIL-LE-GUYON	Jean-Michel THIRANT	Dominique JACOBY	Jean-Michel THIRANT	Dominique JACOBY
MAREIL-MARLY			Bernard DUMORTIER	Christian DUSSEYRE
MAREIL-SUR-MAULDRE			Michel GROH	Loïc JAUME
MAULE			Laurent RICHARD	Olivier LEPRETRE
MERE	Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL	Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL
MONTFORT-L'AMAURY	Fabrice SAUCHARD de LAVOREILLE	Patrick LEMAÎTRE	Fabrice SAUCHARD de LAVOREILLE	Patrick LEMAÎTRE
NEAUPHLE-LE-VIEUX			Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI
NEAUPHLETTE			Alain GARRIGOU	Renaud JAUNE
NOISY-LE-ROI	Christophe VAN DER WERF	Marc TOURELLE	Christophe VAN DER WERF	Marc TOURELLE
RAMBOUILLET	Michel LHEMERY Benoît PETITPREZ Augustin REY	Jean-Claude LEYMARIE Loïc LE MERCIER Jean-Marie PASQUES		
RENNEMOULIN	Laurent CLAVEL	Gérard HAMPEL	Laurent CLAVEL	Gérard HAMPEL
ST-ARNOULT-EN-YVELINES	Joëlle GNEMMI	Joseph DEROFF	Joëlle GNEMMI	Joseph DEROFF
ST GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Yann DABY-SEESARAM	Jacques DELEPOULLE		
ST NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT	Karel KURZWEIL		
THIVERVAL-GRIGNON	Daniel BOSSE	Liliane BAYANO		
TOUSSUS-LE-NOBLE	Delphine ANGLARD	Fabrice MAZIER	Delphine ANGLARD	Fabrice MAZIER
VICQ	Héraldo VILLEGAS	Jean-Pierre MAGNIER		
VILLIERS SAINT FREDERIC	Georges KREBS	Gilbert GUILLOCHIN		
LES MESNULS	Christophe BRAILLARD	Francis DAZIN		



200 communes Membres du Comité syndical au 31/12/2016



84

Délégués titulaires
électricité



84

Délégués suppléants
électricité

Comité au 31/12/2016

EPCI au 31/12/2016	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
CAPY	Jean-Louis FLORES	Régine LIBAUDE		
RAMBOUILLET TERRITOIRES	Patricia DARCO	Jean OUBA		
SIDEYNE	Jean-Luc AGNES Sébastien ALLAIRE Jean-René CLAUSIER Roselle CROS Gérard DORIMINI Dominique FORTIN Alain GOURNAC Jacques GRIMONT Vincent MEZURE Jean-Pierre QUEMARD André SAUDEMONT	Julien BOCQUET Jean-Guillaume DATIN Philippe DELARUE Catherine DILLARD Philippe DUGARD Alain ETCHART Patrick HERVOUET Laurence LAMBLIN Daniel LECUYER Stéphane LEDOUX Laurent STEVENIN		
SIERTECC	Jean-Claude ANNE Jean-François BOUTOILLE Robert GUENOT Didier GUILLARD Jean-Pierre HARDY Karim NOURINE Charles PRELOT Gérard SCHIETTECATTE Bruno STARY Michel VITHE Daniel VIZIERES	Fadila AMMAD Sylvain AUDEBERT Patrick CASSARD Sébastien DRUART Florence FOURNIER Jean-Jacques HUSSON Régis LITZELLMANN Joël MANCEL Hervé MAURIN Frédéric PARENT Daniel WOTIN		
SIRE	Olivier HARDOUIN	Raymond METZGER		
SIVAMASA	Michel ABRAHAM Maurice BOUDET Michel CARRIERE Philippe CHABANNE Jean EVEILLARD Jean-Louis FRANCAERT Michel GROH Éric MARTIN Monique POCCARD-CHAPUIS Laurent RICHARD Valérie TETART	Jacques BELLILE Marie-Odile BILLET Alain GARRIGOU Jacques GUERIN Jean-Bernard HETZEL Alain LEPOURRY Yvan LETOURNEAU Bruno MORIN Guy MULLER Sylvia PADIOU Gilles RAYMOND		
SIVOM REGION MONTFORT	Pierre-Marie MICHEL	François MOUTOT		
SQY	Françoise BEAULIEU Franz BUSSY Sandrine CARNEIRO Jean DARTIGEAS Thierry DUNEZ François LIET Bernard MEYER	Christophe BELLENGER Myriam DEBUCQUOIS Thierry ESSLING Ginette FAROUX Jean-Jacques LE COQ Henri-Pierre LERSTEAU Catherine PONSARDIN	Françoise BEAULIEU Franz BUSSY Thierry DUNEZ	Claude BERTIN Jean-Jacques LE COQ Henri-Pierre LERSTEAU
COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	Karine CONTE Sandrine DOS SANTOS Daniel GIRAUD Alexandre KARAA José LERMA Georges MONNIER Gérard PROD'HOMME	Dylan CHAUMEAU Jean-François DEMAREZ Claude GRAPPE Michel LE GUILLEVIC Patrick MEUNIER Jean-Jacques NICOT Éric ROULOT	Jean-Claude ANNE Maurice BOUDET Karine CONTE Nicolas DOFFE Sandrine DOS SANTOS Daniel GIRAUD Michel HARDY Alexandre KARAA José LERMA Georges MONNIER Guy MULLER Robert PIQUENET Gérard PROD'HOMME Denis ROUARD Éric TRUCHET	Sylvain AUDEBERT Denis BACLE Claude BRUNET Dylan CHAUMEAU Jean-François DEMAREZ Thierry DUMONTEIL Jacques FASQUEL Bruno GOUJON Claude GRAPPE Michel LE GUILLEVIC Béatrice LORENCE Patrick MEUNIER Jean-Jacques NICOT Éric ROULOT Richard THEFANY

PROGRAMME DE TRAVAUX 2016 (MISE À JOUR DU 08/06/17)

COMMUNES du SEY (hors SIDEYNE)	NOM DU PROJET	Montant programme SEY (€HT)
ACHERES	Rue de St Germain (n° 1 au 49)	155 619
AIGREMONT (SIRE)	Chemin du Fond Barbier	27 928
ANDRESY (SIERTECC)	Rue Charles Infroit (entre le n° 48 et la rue Pasteur)	121 732
BREUIL BOIS ROBERT	Rue des Plantes (n° 5 au 31) et route de Mantes (RD65)	66 692
BULLION	Rue des Prés de la Fontaine à Moutiers	99 100
CERGY (SIERTECC)	Rue Vieille de Gency	78 413
CERGY (SIERTECC)	Rue de la Prairie	80 022
CHANTELOUP LES VIGNES (SIERTECC)	Rue d'Andrésy (entre la rue à la vielle et le RD55)	193 358
CRAVENT	Rue Magloire Douville	65 920
EVECQUEMONT	Ruelle du Pressoir et rue du Lavoir	38 790
FEUCHEROLLES	Rue des Cavées (N° 1 au 25bis)	63 702
GUITRANCOURT	Rue de la Prévôté	63 913
JEUFOSSE	Chemin du Belvédère	25 029
JOUY LE MOUTIER (SIERTECC)	Rue de Vincourt et ruelle des Plantes	137 043
LA QUEUE LEZ YVELINES	Rue Nationale (du Rond point des Platanes au rond point de la Poste)	332 627
LIMAY	Rue Edouard Branly	67 177
LOMMOYE	Rue Roger Salengro La Tuilerie (hameau de Lommoye)	90 191
LONGVILLIERS	Rue du Lavoir	113 259
MARCQ	Rue de l'Eglise	41 152
MAREIL SUR MAULDRE	Rue des Fontaines (de la ruelle des Mondions jusqu'à la place de Mareil)	29 588
MAURECOURT (SIERTECC)	Sente des Buis	92 825
MEULAN EN YVELINES	Rue de Tessancourt (entre Côte du Pavillon et rue des Aulnes)	167 177
MOISSON	Rue Monet (n° 1 au 43)	98 235
NEAUPHLE LE VIEUX	Rue de la Pierre Percée et rue aux Moutons	54 529



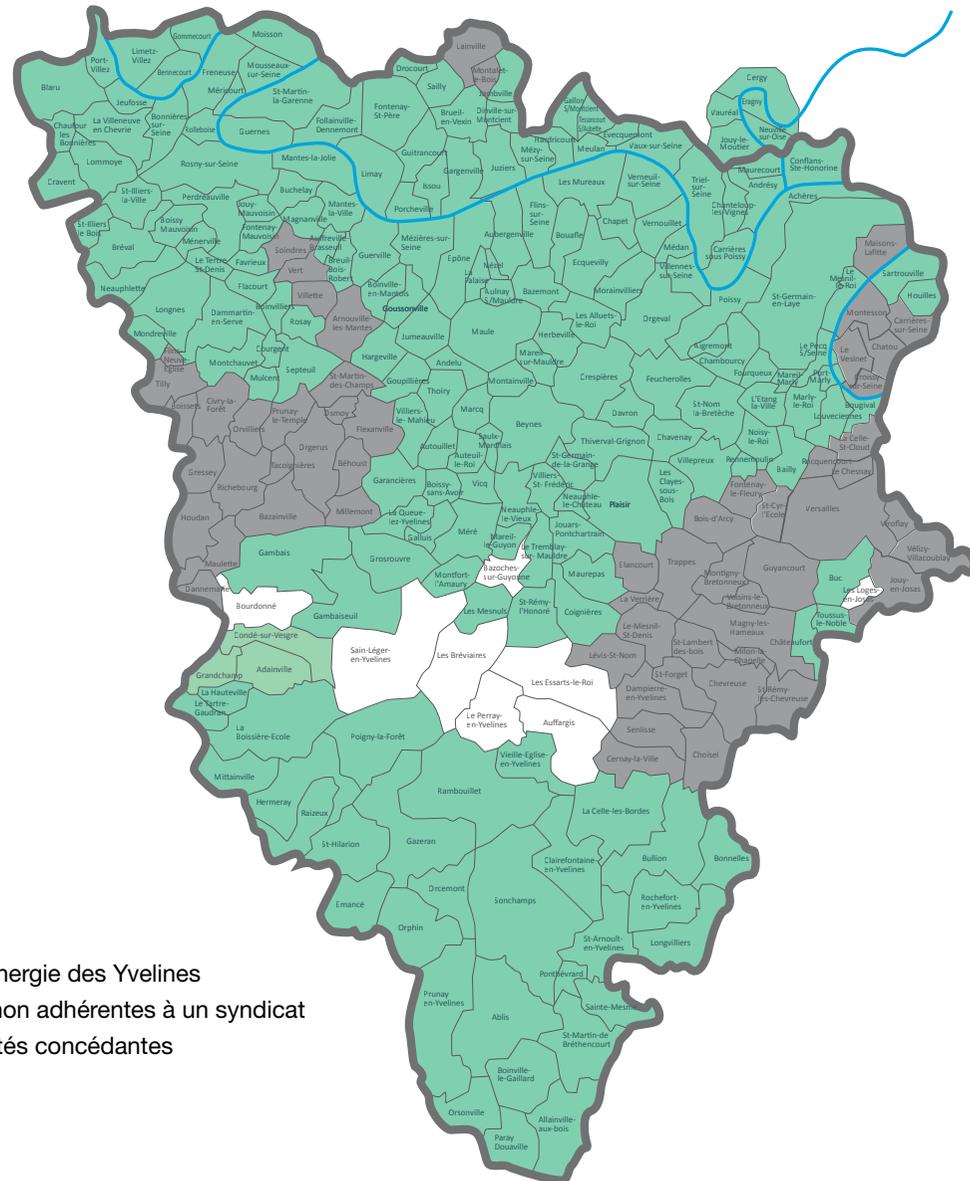
NEUVILLE SUR OISE (SIERTECC)	Chemin du Paillot	55 459
NEUVILLE SUR OISE (SIERTECC)	Rue de Confians (Clos du Val Joli)	31 511
OINVILLE SUR MONTCIENT	Rue de Gournay (de la mairie à la place du carrefour)	109 851
PORT VILLEZ	RD 915 (de l'église en direction de la mairie au n° 10)	10 095
RAIZEUX	Chemin de la Goultière (jusqu'à la fin de la rue)	35 665
TESSANCOURT SUR AUBETTE	Rue du Moulin Brûlé (n° 4 au 24) et rue de la Marèche (n° 2 au 24bis)	48 128
VAUX SUR SEINE	Rue de la petite Haie et rue de la Croix	84 068
VILLENES SUR SEINE (SIRE)	Rue de Poissy	168 400
TOTAL SEY (hors SIDEYNE)		2 847 198 €

COMMUNES du SIDEYNE	NOM DU PROJET	Montant programme SEY (€HT)
LE MESNIL LE ROI	Rue des Ecoles	130 791
L'ETANG LA VILLE	Avenue du Bois	87 887
TOTAL SIDEYNE		218 678 €

TOTAL HORS SIDEYNE + SIDEYNE	3 065 876 €
-------------------------------------	--------------------

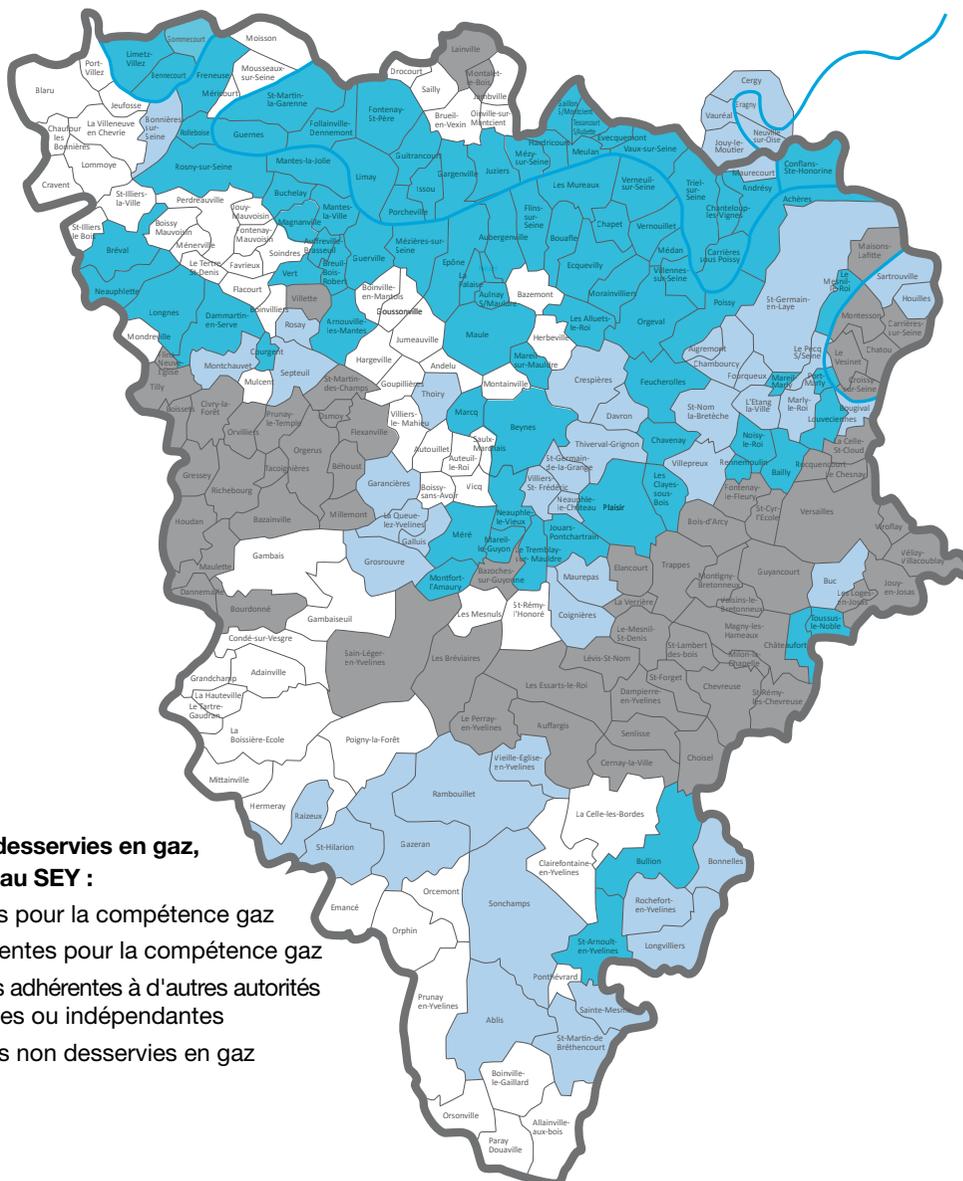
CARTE DES COLLECTIVITÉS DU SEY

● Compétence électricité



- Syndicat d'Énergie des Yvelines
- Communes non adhérentes à un syndicat
- Autres autorités concédantes

● Compétence gaz



Retrouvez sur notre site internet *l'espace dédié à nos adhérents...*

... et retrouvez votre patrimoine grâce à notre *carte interactive.*



Nos ambitions

Garantir le meilleur service public de distribution d'électricité et de gaz

Garantir la **qualité de nos prestations**

Être un vecteur de communication

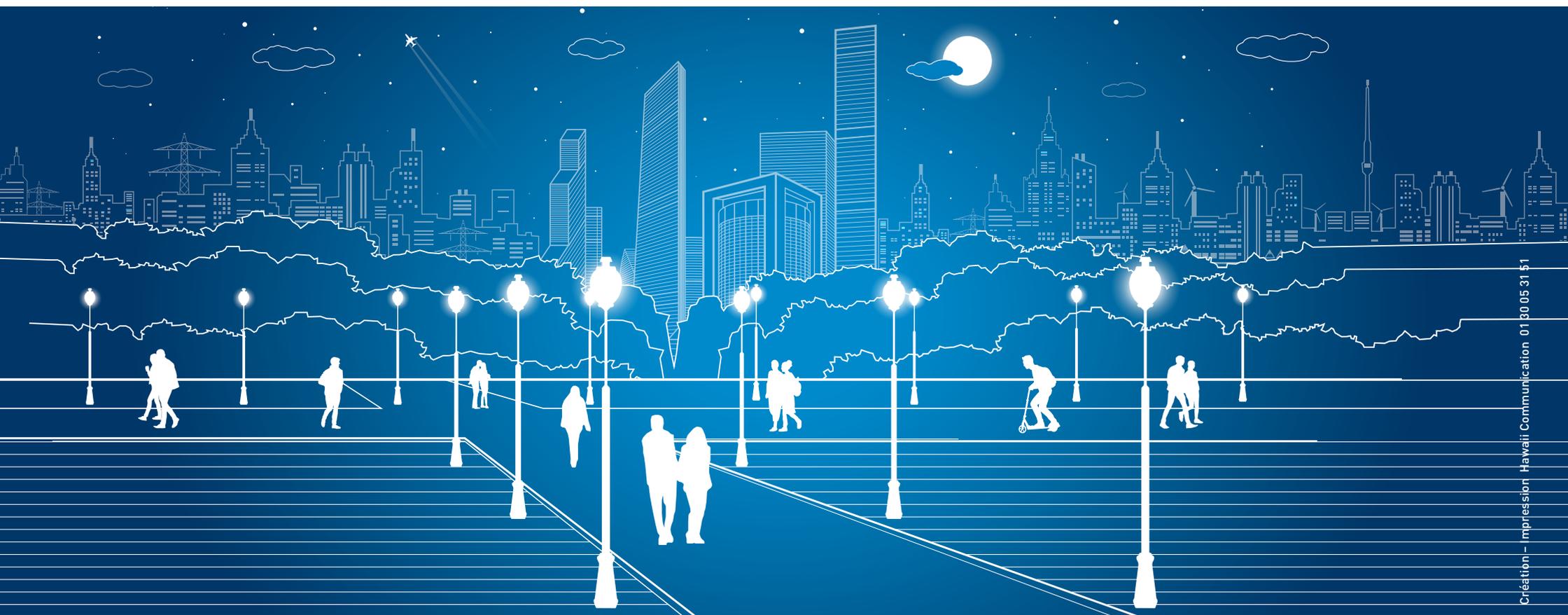
Rechercher l'**amélioration des services**

Aider au mieux les collectivités locales

sey78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

L'énergie au cœur de nos activités !



Création - Impression Hawaii Communication 01 30 05 31 51

Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans | 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
Tél : 01 30 68 64 10 | E-mail : accueil@sey78.fr | Site : www.sey78.fr